



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2017

ET RAPPORT SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Services

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Jean-Jacques DELORY - 03 44 15 68 17

CABINET

Directeur de cabinet : François MIQUEL - 03 44 79 40 84

Chef de cabinet : Stéphane LANDRY - 03 44 15 68 27

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Sylvia BARIS-VERRECCHIA - 03 44 79 40 11

PÔLE ADMINISTRATION

Samira MOULA - 03 44 15 68 71

- Prévention Sécurité : 03 44 79 42 49

- Vie associative : 03 44 79 42 38

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Jérôme LASSERON - 03 44 15 68 64

- Aménagement : 03 44 15 68 65

- Développement économique : 03 44 15 68 33

- Logement : 03 44 79 41 35

- Politique de la ville : 03 44 79 41 30

PÔLE ÉDUCATION, SPORT, CULTURE, TOURISME

Benjamin MEUNIER - 03 44 79 40 45

- Éducation : 03 44 79 42 50

- Sport : 03 44 79 40 61

- Culture : 03 44 15 67 00

PÔLE TECHNIQUE OPÉRATIONNEL

Stéphane CAILLOUX-LEMOIGNE - 03 44 10 52 50

70, rue de Tilloy - 60000 Beauvais

- Environnement : 03 44 15 68 03

- Assainissement et Eau : 03 44 10 52 57

- Transports : 03 44 10 52 61

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Anne-Catherine ENGELHARD - 03 44 79 41 70

DIRECTION DES FINANCES

Pierre MAUHIN - 03 44 79 41 45

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Nicolas SCHOCKAERT - 03 44 79 41 53

ACCUEIL

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

48 rue Desgroux - 60000 Beauvais

Tél : 03 44 15 68 00 / Fax : 03 44 15 68 01

www.beauvaisis.fr

Sommaire

Le territoire	P. 4
La Conseil communautaire	P. 5
Les compétences :	
Développement économique	P. 13
Aménagement du territoire	P. 16
Habitat	P. 21
Transports	P. 24
Assainissement	P. 26
Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie	P. 28
Équipement culturels et sportifs	P. 32
Tourisme	P. 36
Relais des assistantes maternelles	P. 39
Politique de la ville	P. 40
Enseignement	P. 42
Services ressources	P. 44
Les indicateurs de suivi :	
Chiffres clés et indicateurs de suivi par finalité de développement durable	P. 48

Le mot de la Présidente



CAROLINE CAYEUX

Présidente de la Communauté
d'Agglomération
du Beauvaisis

Je suis très heureuse de vous présenter le rapport d'activités et de développement durable de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour l'année 2017.

Ce document est une synthèse de ce qui a été mis en œuvre et réalisé pour les habitants du Beauvaisis l'an dernier.

Il est d'autant plus informatif cette année car il pourra être un document de référence pour les communes nouvellement arrivées dans notre communauté au 1^{er} janvier 2017 : Bailleul-sur-Thérain, Bresles, Fouquerolles, Haudivillers, Hermes, Lafraye, La Neuville-en-Hez, La Rue Saint-Pierre, Le Fay-Saint-Quentin, Litz, Rémérangles, Velennes à qui je souhaite la bienvenue et avec qui nous allons échanger et travailler étroitement pour la vie de notre plus vaste territoire.

Ce document est le reflet de notre engagement quotidien, celui des élus et celui des services de la CAB, auprès de nos concitoyens. Nous agissons par nos compétences, par nos champs d'intervention et notre volonté pour faire du Beauvaisis un territoire dynamique, résolument tourné vers l'avenir tout en veillant à être attentif à chacun de nos habitants.

Économie, aménagement du territoire, habitat, transports, tourisme, sports, culture, relais assistantes maternelles, politique de la ville, enseignement et mise en place de services ressources sont autant de domaines dans lesquels les projets que nous portons ont pour objectif de favoriser une harmonie territoriale.

Ce rapport d'activités nous permet de mesurer le chemin parcouru et d'évaluer ce qu'il reste à mettre en œuvre pour ce nouveau territoire 2017 avec ses 44 communes, mais aussi pour le territoire 2018 qui accueillera 9 autres communes faisant ainsi de notre agglomération une collectivité de 103 000 habitants.

Ce document est un moyen de présenter l'activité passée mais il est aussi un outil de travail précieux qui doit nous aider dans les prises de décisions afin d'affirmer le Beauvaisis comme une terre d'avenir et d'ambition au cœur de l'Oise.

Caroline Cayeux

CAROLINE CAYEUX

Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Beauvaisis

Le territoire en 2017



La vocation première de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est de favoriser le développement de son territoire, un territoire d'histoire et de traditions.



Présentation

- 44 communes
- 894 013 habitants, dont près de 57 000 sur Beauvais
- Département : Oise (60)
- Région : Hauts-de-France

À 1 heure de Paris par le train et l'autoroute A16

Aéroport International de Beauvais Tillé desservant les plus grandes capitales et villes européennes

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'agrandit avec l'intégration de 13 nouvelles communes qui formaient la Communauté de communes rurales du Beauvaisis. Avant d'accueillir ces communes supplémentaires, elle a su démontrer sa capacité à consolider l'harmonie territoriale du Beauvaisis en exerçant des compétences (transport, développement économique, environnement, logement, tourisme, culture, sport, loisirs...) qui nécessitent d'avoir une vision partagée et une stratégie élargie pour que l'action menée puisse être plus efficace.

Les nouvelles communes :



BAILLEUL-SUR-THÉRAIN



BRESLES



FOUQUEROLLES



HAUDIVILLERS



HERMES



LA NEUVILLE-EN-HEZ



LA RUE-SAINT-PIERRE



LAFRAYE



LAVERSINES



LE FAY-SAINT-QUENTIN



LITZ



RÉMÉRANGLES



VELENNES



Le Conseil communautaire

1 PRÉSIDENTE ET 14 VICE-PRÉSIDENTS



PRÉSIDENTE
Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais



VICE-PRÉSIDENT
Dominique DEVILLERS
Maire de Juvignies



VICE-PRÉSIDENT
Jean-Marie JULLIEN
Conseiller municipal de Beauvais



VICE-PRÉSIDENT
Gérard HEDIN
Maire de Saint-Paul



VICE-PRÉSIDENT
Frank PIA
1^{er} adjoint au Maire de Beauvais



VICE-PRÉSIDENT
Robert CHRISTIAENS
Maire d'Auneuil



VICE-PRÉSIDENT
Jean-François DUFOUR
Maire de La-Neuveville-en-Hez



VICE-PRÉSIDENT
Charles LOCQUET
Conseiller municipal de Beauvais



VICE-PRÉSIDENT
Jacques DORIDAM
Conseiller municipal de Beauvais



VICE-PRÉSIDENT
Bruno MARCHETTI
Maire de Tillé



VICE-PRÉSIDENT
Olivier TABOUREUX
Adjoint au Maire de Beauvais



VICE-PRÉSIDENTE
Béatrice LEJEUNE
Maire de Bailleul-sur-Thérain



VICE-PRÉSIDENT
Gilles BOITEL
Maire de Therdonne



VICE-PRÉSIDENTE
Fatima ABLA
Conseillère municipale de Beauvais



VICE-PRÉSIDENT
Arnaud DE SAINTE MARIE
Adjoint au Maire de Beauvais



71 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- Edmond BAILLY**, Maire de Frocourt
Elodie BAPTISTE, Conseillère municipale de Beauvais
Jacques BILLORÉ, Maire de Goincourt
Jean-Luc BOURGEOIS, Adjoint au maire de Beauvais
Jean-Luc BRACQUART, Maire du Mont Saint Adrien
Françoise BRAMARD, Conseillère municipale de Beauvais
Guylaine CAPGRAS, Conseillère municipale de Beauvais
Jean-Louis CHATELET, Maire de Fouquenes
Charlotte COLIGNON-DUROYON,
Conseillère municipale de Beauvais
Dominique CORDIER, Maire de Bresles
Jean-Paul CORDIER, Adjoint au maire de Warluis
Serge COURTOIS, Maire de Verderel-lès-Sauqueuse
Corinne CORILLION, Adjointe au maire de Beauvais
Christophe de L'HAMAIDE, Maire de Milly-sur-Thérain
Nelly DEBRYE, Maire de Le Fay Saint Quentin
Jean-Jacques DEGOUY, Maire de Litz
Gilles DEGROOTE, Maire de Savignies
Laurent DELAERE, Maire de Fontaine-Saint-Lucien
Martine DELAPLACE, Maire d'Auteuil
Laurent DELMAS, Maire de Saint-Léger-en-Bray
Philippe DESIREST, Maire de Guignecourt
Marie-Claude DEVILLERS, Maire de Lafraye
Alain DRUJON, Maire de Bonlier
Jean-Marie DURIEZ, Maire de Saint-Martin-le-Noeud
André DUTHOIT, Adjoint au maire de Bresles
Jacqueline FONTAINE, Conseillère municipale de Beauvais
Sylvain FRENOY, Maire de Haudivillers
Anne FUMERY, Adjointe au maire de Bresles
Frédéric GAMBLIN, Maire de Laversines
Christophe GASPART, Conseiller municipal de Beauvais
Claudine GEOFFROY, Maire de Saint-Germain-La-Poterie
Chanez HERBANNE, Conseillère municipale de Beauvais
David ILLIGOT, Conseiller municipal de Beauvais
Florence ITALIANI, Conseillère municipale de Beauvais
Nathalie KABILE, Conseillère municipale d'Auneuil
Mohrad LAGHRARI, Adjoint au maire de Beauvais
Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers
Elisabeth LESURE, Adjointe au maire de Beauvais
Jérôme LIÉVAIN, Conseiller municipal de Beauvais
Joël LIONNET, Maire de Nivillers
Mamadou LY, Conseiller municipal de Beauvais
Pierre MICHELINO, Adjoint au maire de Beauvais
Benoît MIRON, Conseiller municipal de Beauvais
Grégory NARZIS, Conseiller municipal de Beauvais
Salima NAKIB, Conseillère municipale de Beauvais
David NEKKAR, Conseiller municipal de Beauvais
Denis NOGRETTE, Conseiller municipal de Beauvais
Jean-Charles PAILLART, Maire de Herchies
Grégory PALANDRE, Maire de Hermes
Cécile PARAGE, Adjointe au maire de Beauvais
Béatrice PERNIER, Conseillère municipale de Beauvais
Claude POLLE, Conseiller municipal de Beauvais
Hubert PROOT, Maire de Rémérangles
Mehdi RAHOUI, Conseiller municipal de Beauvais
Anne ROUBI-GEFFROY, Conseillère municipale de Beauvais
Michel ROUTIER, Maire de Pierrefitte-en-Beauvaisis
Christian SADOWSKI, Maire d'Allonne
Yves SAJOT, Adjoint au maire de Rochy-Condé
Antoine SALITOT, Conseiller municipal de Beauvais
Jean-Luc SAUVE, Maire de Troissereux
Aysel SENOL, Adjoint au maire de Beauvais
Patrick SIGNOIRT, Maire de La Rue-Saint-Pierre
Christophe TABARY, Maire de Aux-Marais
Jean-Paul TERNISIEN, Maire de Velennes
Catherine THIEBLIN, Adjointe au maire de Beauvais
Monique THIERRY-DELEPLACE, Conseillère municipal de Beauvais
Jean-Louis VANDEBURIE, Adjoint au maire de Berneuil-en-Bray
Philippe VAN WALLEGHEM, Maire de Fouquerolles
Noël VERSCHAEVE, Maire de Maisoncelle-Saint-Pierre
Philippe VIBERT, Adjoint au maire de Beauvais
Thibaud VIGUIER, Conseiller municipal de Beauvais



Les commissions - 2017



Commission n°1 :
**Administration générale,
insertion, prospective**
Vice-Président :
Dominique DEVILLERS



Commission n°2 :
Finances
Vice-Président :
Jean-Marie JULLIEN



Commission n°3 :
**Aménagement du territoire,
patrimoine immobilier
et développement numérique**
Vice-Présidents :
Gérard HÉDIN et Olivier TABOUREUX



Commission n°4 :
Politique de la ville, habitat
Vice-Présidents :
Franck PIA et Jacques DORIDAM



Commission n°5 :
Environnement et cadre de vie
Vice-Présidents :
Robert CHRISTIAENS et Jean-Luc BRACQUART



Commission n°6 :
**Développement économique,
enseignement supérieur, mobilité**
Vice-Présidents : Charles LOCQUET, Gilles
BOITEL et Jacques DORIDAM



Commission n°7 :
**Équipements culturels et sportifs,
tourisme, petite enfance**
Vice-Présidents :
Fatima ABLA, Arnaud DE SAINTE-MARIE
et Jean-François DUFOUR

Introduction



Comme exigée par la loi du 12 juillet 1999, la Présidente adresse aux communes membres de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) un rapport retraçant l'activité intercommunale. Chaque maire doit ensuite présenter le rapport au conseil municipal en séance publique et faire entendre les délégués de la commune auprès de la CAB. Le rapport est toujours accompagné du compte administratif arrêté par le conseil communautaire.

La loi oblige également la publication annuelle d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants (la loi dite « Grenelle II »).

La CAB a fait le choix de fusionner les deux rapports (Activité et Développement durable) afin de faire une analyse complète - à la fois financière et extra-financière - de ses activités.

Le rapport est organisé par compétence exercée par la CAB selon ses statuts. Pour chaque compétence, le rapport décrit la stratégie et les objectifs définis dans les documents encadrants la concernant.

Ensuite, le rapport dresse le bilan des principales activités relatives à la compétence en 2017.

Et enfin, les activités sont analysées selon les cinq finalités de développement durable comme définies par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Les activités des services ressources sont également décrites et analysées à l'aune des finalités de développement durable.

Le rapport inclut aussi des chiffres clés et des indicateurs de suivi pour chaque finalité de développement durable au niveau territorial. Ces indicateurs ont pour objectif d'aider dans l'évaluation de nos actions sur notre territoire. L'identification d'indicateurs pertinents, accessibles et fiables est un travail en cours et vouée à être améliorée année par année. Un tableau des indicateurs vise à suivre l'impact de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la CAB. Ces indicateurs viennent de sources internes, soit des services, soit des délégués, sauf quand indiqués.

A photograph of a family of three walking away from the camera on a paved path. The father is on the left, wearing a light blue polo shirt and jeans, holding the child's hand. The mother is on the right, wearing a dark blue sleeveless top and jeans, also holding the child's hand. The child is in the middle, wearing a light blue polo shirt and jeans. They are walking under a large tree with green leaves. The background is a blurred green landscape.

LES COMPÉTENCES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La compétence obligatoire en matière de développement économique de la CAB comprend :

- l'entretien et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire ;
- les actions de développement économique d'intérêt communautaire ;

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

La compétence de développement économique est encadrée par les stratégies définies par le Projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 » et le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) qui établissent les objectifs suivants :

Projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 » :

- Retenir et attirer des habitants, des actifs et des talents ;
- Diversifier l'économie beauvaisine ;
- Favoriser la création des nouvelles entreprises, particulièrement dans des domaines porteurs de l'économie de demain ;
- Retenir des jeunes diplômés sur le territoire ;
- Développer une économie productrice d'emplois, surtout d'emplois qualifiés ;
- Créer un pôle d'excellence autour de l'agro-santé

Schéma de Cohérence Territorial :

- Créer entre 5 000 et 6 000 emplois nouveaux entre 2012 et 2020 (soit 625 à 750 par an).

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire :

La CAB assure la commercialisation et le suivi de zones d'activités : le parc d'activités du Haut-Villé (depuis 2000) ; la zone d'activités de Pinçonlieu (depuis 2006) ; la zone d'activités des Champs-Dolent (depuis 2005), une zone franche urbaine ; et depuis 2014, la zone d'activités NOVAPARC et celle d'Auneuil.

La ZAC NOVAPARC est encore en phase d'aménagement et devrait être prête pour une commercialisation effective mi-2020. La ZAC Saint-Mathurin sur la commune d'Allonne est en phase d'aménagement. Depuis le 1^{er} janvier 2014 la zone d'activités économiques d'Auneuil est déclarée d'intérêt communautaire.

Les zones d'activités commercialisées par la CAB comptent 2 620 emplois fin 2017, soit une augmentation moyenne de 271 emplois par an entre 2011 et 2017.



Animation territoriale

Afin de favoriser les rencontres entre les entreprises et les acteurs économiques du territoire, la CAB a mis en place dès 2013 un évènement annuel ayant pour objectif de récompenser les entreprises talentueuses du territoire. Ce prix salue leurs projets de développement, leurs innovations ou leur créativité. Ces récompenses ont mis en lumière des dirigeants qui, malgré un contexte économique difficile, ont participé activement au développement de l'économie locale grâce à leur envie d'entreprendre et à leur savoir-faire. Le prix « Compétitifs » n'a pas été renouvelé en 2016.

Le service commerce a assuré l'implantation de différentes enseignes. De plus il a suivi la création du pôle d'excellence en agro-machinisme lancé l'an dernier, fédérant les acteurs économiques du secteur.

Promotion territoriale

La CAB communique et valorise les atouts économiques du territoire au-delà de ses frontières (national et international) pour faire du Beauvaisis une destination logique d'implantation et de développement.

Accueil des cadres

En 2009, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a mis en place une cellule d'accueil des cadres. Elle a pour objectif d'aider, d'une part les entreprises souhaitant mettre en place un accompagnement favorisant l'intégration de leurs nouveaux salariés qui viennent d'un autre département et d'autre part, d'accompagner ces nouveaux collaborateurs dans leurs démarches d'installation.

Cette cellule propose gratuitement un accompagnement personnalisé dans la recherche d'un logement et si nécessaire aide aussi dans la recherche d'un emploi pour le conjoint ; une pochette d'accueil comprend tous les documents nécessaires (écoles, crèches, agences immobilières, médecins, plan de la ville, informations touristiques et culturelles, etc.).

Enfin pour encourager ces cadres à découvrir le Beauvaisis et à tisser un nouveau réseau relationnel et amical, la cellule organise diverses rencontres (inaugurations, visites du patrimoine etc.) pour ses membres et communique une lettre hebdomadaire d'actualités afin de les informer sur les loisirs et les grands événements sportifs ou culturels à venir.

Depuis 9 ans, 438 familles (dont 32 cadres en 2017) ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif. Ce service participe par toutes ses activités à promouvoir notre territoire.

Pépinière et hôtel des entreprises

La pépinière et l'hôtel d'entreprises continuent son évolution dans l'accompagnement de jeunes entreprises innovantes ou traditionnelles. Cette année un nouveau partenariat a été créé pour donner des ressources supplémentaires aux projets innovants de tester leur faisabilité et ainsi faciliter l'installation de projets innovants ou à fort potentiel de croissance.

Quatre projets innovants : OHDASS et son projet Clipcan, Chouchou Box, Energiculteur et H2O2 Consulting dans des domaines distincts, ont été retenus pour un accompagnement technique et spécialisé dont deux continuent leur évolution ce jour.

Il reste à remarquer l'élevé taux de réussite des entreprises passées par la pépinière qui compte avec un taux de réussite de 93 % à trois ans et 86 % à cinq ans, largement au-dessus de la moyenne nationale de 53 % à 5 ans.

La Pépinière d'entreprises voit l'émergence des missions de promotion de l'entrepreneuriat envers tous les publics mais notamment les jeunes. Six actions de promotion de l'entrepreneuriat ont eu lieu sur 2017 en partenariat avec des établissements d'enseignement.

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique

Développement des alternatives à la voiture

Les zones d'activités sont desservies par le réseau de bus et sont dotées de trottoirs et de pistes cyclables.

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Limitation de l'étalement urbain

Les zones d'activités consomment des surfaces et participent à l'étalement urbain. Cependant, elles contribuent également à développer l'activité économique et à créer de l'emploi. La CAB vise à maximiser les retombées économiques de chaque zone.

À titre d'exemple, le parc d'activités du Haut-Villé comptait fin 2017, 45 emplois par hectare et la zone d'activités de Pinçonlieu 33 emplois par hectare, au-dessus des 30 emplois par hectare qui est le standard pour les zones d'activités de France.

L'entretien des espaces verts de la structure de la Pépinière d'entreprises est organisé par le service espaces verts de l'agglomération du Beauvaisis en concertation avec les spécifications de la pépinière d'entreprises. Avec une politique visant la biodiversité, plusieurs actions ont été proposées et retenues dans ce service au long des dernières années.

- Depuis 2011 une zone de prairie sauvage prend place dans les jardins de la pépinière d'entreprises. Cette zone permet le fleurissement d'espèces autochtones sans modification humaine. Elle permet aussi le maintien d'un écosystème et des conditions nécessaires pour la prolifération des espèces animales de petite taille et des insectes.

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Une zone d'éco pâturage a été définie dans le périmètre de la pépinière et l'hôtel d'entreprises. Des moutons de la race Ouessant sont installés dans la période entre mars et octobre dans une zone spécialement clôturée et définie d'un périmètre d'environ 1 km². Depuis un an ces moutons, de nombre variable, suivant les disponibilités et les âges des animaux en question, de par leur sauvegarde d'un environnement naturel sans modification humaine, ont facilité l'émergence de différentes espèces de plantes, dont parmi elles nous trouvons les orchidées autochtones de l'espèce *Ophrys apifera*.



Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Accès à l'emploi pour tous

Depuis 2014 le forum emploi a été repris dans un dispositif global ; organisé par la mission de l'emploi et de la formation (MEF) et la CAB, il vise à aider des habitants de ces quartiers prioritaires à accéder aux emplois dans la zone franche urbaine.

2 553 personnes ont été accueillies en 2016 dont 1 256 de la CAB.

Le 10 mars 2016, la CAB a ouvert une plateforme numérique, «emploi.beauvais.fr», dédiée à l'emploi local.

Pour recenser les emplois, les stages et les formations de façon la plus exhaustive possible, la plateforme utilise un moteur de recherche intelligent qui indexe de façon simultanée une grande quantité de données pour réunir les offres publiées sur les principaux sites dédiés à l'emploi, puis les rend accessibles en temps réel.

Travailler près de chez soi représente une demande forte et recruter localement est aussi une demande récurrente des entreprises. C'est pourquoi la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) a décidé de créer cet outil inédit dans l'Oise qui propose deux services gratuits : un service aux candidats à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation et un service aux professionnels qui souhaitent déposer une offre.

Accessible sur Internet, tablettes et téléphones mobiles, elle recense toutes les offres d'emploi, de stages et de formations disponibles dans le Beauvaisis et les diffuse en temps réel.

La plateforme est en phase avec la politique de services aux entreprises locales développée par la

CAB puisqu'elle permet aux acteurs économiques de recruter plus facilement dans le Beauvaisis. Elle est dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire, même ceux qui ne publient pas encore systématiquement leurs offres sur Internet et qui ont ainsi la possibilité de les déposer gratuitement et facilement sur emploi.beauvais.fr.

Cette plateforme numérique se veut un facilitateur de la mise en relation entre entreprises et habitants, et un « animateur » des énergies locales, capable de rendre visibles toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi.

Des échanges sont programmés entre des chefs d'entreprise et jeunes en formation avec objectif de rapprocher des publics divers. Ceci était le cas du groupement de 15 jeunes retenus pour le conseil départemental des jeunes qui ont réalisé une vidéo portant comme sujet « L'Oise Créative et de demain ». Cette vidéo présentée au conseil départemental de l'Oise présentait trois exemples d'entreprises créatives et innovantes soutenues à la Pépinière : Ma15zen de Bellovacom, H2O2 Consulting et Educaref de François Treca.

Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable

Développement d'une économie durable

En créant le pôle d'excellence en innovation agricole en 2015, l'objectif de la CAB est de faire passer le Beauvaisis « Capitale européenne de l'innovation agricole ». La CAB va développer ce pôle autour de 3 acteurs locaux l'institut UniLaSalle (enseignement supérieur et recherche), AGCO Massey Ferguson (producteur et exportateur de machines agricoles) et Isagri (logiciels agricoles) en valorisant les projets entrepris ; elle va également promouvoir le marketing territorial afin d'attirer d'autres entreprises innovantes du secteur agricole sur le Beauvaisis.

Gouvernance

Transversalité

En 2012, la coordination des acteurs d'emploi (CCI, MEF, chambres consulaires, CAB, Pôle emploi, DIRECCTE, etc.) a été formalisée. Les partenaires rencontrent des entreprises du territoire afin de renseigner leurs besoins de main d'œuvre. Ces informations sont intégrées sur la plateforme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) qui permet d'orienter les besoins en formation et de travailler à l'ouverture de nouvelles filières.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La compétence obligatoire en matière d'aménagement de l'espace communautaire de la CAB comprend :

- la réalisation d'un schéma de cohérence territorial (SCOT) ;
- l'élaboration et mise en œuvre du projet du territoire du Beauvaisis et contribution au financement des actions qui s'y rattache ;
- la création et réalisation des zones d'aménagement concerté (ZAC)
- les transports publics.

Considérant l'élargissement du périmètre en 2017, le SCOT devient caduque et le territoire ne sera plus couvert par un SCOT en 2018.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

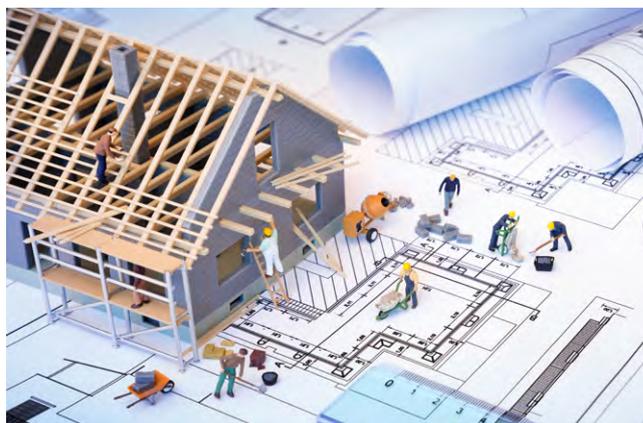
Les objectifs pour l'aménagement du territoire sont indiqués dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT) approuvé le 12 décembre 2014 par le conseil communautaire. Les grands thèmes de ce document trouvent également écho dans le projet de territoire de développement durable (agenda 21 local) – «Prospective 21 Beauvaisis 2030» approuvé en juin 2012.

Les grands objectifs du SCOT en termes d'aménagement sont :

- Renforcer l'accessibilité du territoire via route, train et avion. Construire des zones d'activités à proximité de l'aéroport afin de l'utiliser comme un levier pour le développement économique du territoire ;
- Développer l'offre d'immobilier du bureau en centre-ville (requalification des tissus industriels abandonnés) et du foncier adapté aux activités artisanales ;
- Favoriser le renouvellement urbain et la densification du tissu urbanisé ;
- Améliorer la qualité environnementale des zones d'activités ;
- Conforter l'activité agricole en maintenant les zones à vocation agricole dans les documents d'urbanisme ;

- Favoriser la création des voies douces ;
- Préserver des espaces naturels ;
- Préserver et valoriser l'identité paysagère et architecturale locale ;
- Faire des études préalables sur la consommation de l'eau (durant les travaux et en fonctionnement normal) pour tout projet d'aménagement ; tendre vers un « zéro rejet d'eau pluviale » sur les zones d'activités.

Le SCOT identifie également des axes stratégiques pour le développement économique, l'habitat, le transport, le tourisme et l'assainissement.



PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Elaboration du SCOT et suivi des documents d'urbanisme des communes

Suite à la promulgation de la loi SRU en 2001, la CAB s'est lancée dans l'élaboration du SCOT approuvé par les élus en 2012. Le SCOT révisé a été approuvé en décembre 2014.

Des projets pour favoriser le développement des entreprises...

Le schéma d'extension des zones d'activité économique, approuvé par les élus en 2011, a identifié trois priorités dans la création des zones économiques :

- La ZAC Beauvais-Tillé, qui est vouée à accueillir des activités industrielles et des activités en lien avec l'aéroport de Beauvais-Tillé (123 ha) ;
- La ZAC Saint-Mathurin, consacrée aux activités d'artisanat et commerce de gros (15,2 ha) ;
- L'Agroparc à l'institut UniLaSalle, dédié à la recherche et au développement.



La CAB a finalisé en 2016, les acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique sur la ZAC Beauvais-Tillé. Ce sont donc près de 85 ha qui ont été acquis pour un montant total de l'ordre de 4,2 millions d'euros.

Dans le même temps, la CAB a lancé 3 études portant sur :

- l'actualisation du projet urbain de la ZAC (en vue principalement de raccrocher ce site à la ville en créant des connections viaires et des liaisons douces)
- le repositionnement des équipements communautaires dédiés aux gens du voyage
- l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial pour favoriser la commercialisation de la zone.

La ZAC Saint-Mathurin sur la commune d'Allonne a été déclarée zone d'utilité publique et le conseil communautaire a approuvé le 8 décembre 2016 le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC.

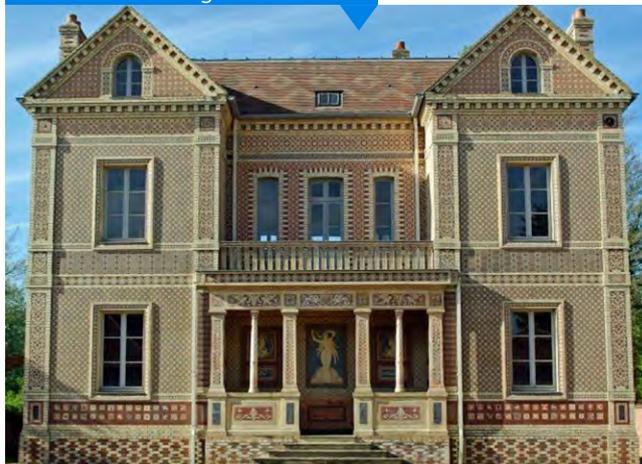
Une étude de circulation sur la ZAC de Ther s'est déroulée tout au long de l'année 2016 pour proposer des solutions visant à fluidifier les entrées et les sorties des habitants sur le principal pôle commercial du Beauvaisis.

La CAB travaille également sur des ZAC ayant pour vocation principale la création de logements, notamment la ZAC Beauvais-Vallée-du-Thérain. Ce projet de renouvellement urbain en cœur de ville et à proximité de la gare s'étend sur une quarantaine d'hectares.

La communauté d'agglomération, en partenariat avec la société d'aménagement de l'Oise (SAO), a poursuivi en 2017 la concertation avec la population afin d'adapter au mieux le projet urbain aux attentes (cf. page suivante « gouvernance »). Cela a conduit la CAB et la SAO à décider du réajustement du scénario d'aménagement tout en conservant le volume de logements à produire (plus de 500).

Des scénarios d'aménagements ont été réfléchis pour la reconversion de l'ancienne usine historique « Boulenger » sur la commune d'Auneuil

Maison «Boulenger» à Auneuil



Instruction des dossiers ouvrant droits au Fonds de Développement Communautaire (FDC)

En 2017, la CAB a instruit et retenu 32 dossiers pour le FDC au bénéfice de 22 communes :

COMMUNE	PROJET	SUBVENTION CAB 2016
Auneuil (Troussures)	Travaux de réhabilitation de l'intérieur de l'église	17 750,58 €
Auteuil	Aménagement du café municipal « Les 4 vents »	21 566,00 €
	Aménagement de la cuisine du café municipal « Les 4 vents »	1 845,00 €
Aux-Marais	Remise en état et sécurité des murs d'enceintes du périscolaire	6 449,00 €
	Travaux d'agrandissement du restaurant scolaire	4 135,48 €
Bailleul-Sur-Thérain	Équipement du périscolaire	2 755,51 €
Bonlier	Restauration et préservation de l'église	4 001,57 €
Bresles	Mise en valeur et sauvegarde du Monument aux Morts	60 000,00 €
	Mise en valeur de l'église et ses parvis	60 000,00 €
Fouquénies	Travaux de rénovation des sanitaires de la salle polyvalente	6 668,00 €
Fouquerolles	Achat d'un terrain pour la création d'un nouveau cimetière	3 750,00 €
	Restauration des boiseries du chœur de l'église	800,00 €
Goincourt	Aire de jeux collective du Verderon	5 000,00 €
Haudivillers	Travaux d'extension du columbarium	1 612,50 €
Herchies	Remplacement des fenêtres et réfection de la Sacristie	4 837,01 €
Hermes	Travaux d'aménagement d'un local technique pour créer une salle associative	29 313,55 €
	Travaux de clôture du Parc de la Fraternité	7 750,00 €
La Rue-Saint-Pierre	Travaux de réhabilitation du préau périscolaire	5 000,00€
	Remplacement d'une chaudière du logement locatif communal	1 156,75 €
Lafraye	Travaux de ravalement des murs du cimetière	2 643,00 €
Laversines	Restauration de la façade Sud de l'église Saint-Martin	27 000,00 €
	Aménagement d'une aire de jeux pour enfants	19 465,00€€
Le Fay Saint-Quentin	Pose d'une grille à l'entrée de l'église	1 070,00€
	Pose d'un portail et d'un portillon métalliques au cimetière communal	814,00 €
Litz	Restauration du transept Nord de l'église	9 835,00 €
Maisoncelle-Saint-Pierre	Travaux de construction d'une salle communale	60 000,00 €
Rémérangles	Travaux de chauffage dans l'église	2 155,00 €
Saint-Léger-en-Bray	Équipement de la cuisine périscolaire	2 960,00 €
	Remplacement du chauffage de l'église	2 075,13 €
Saint-Paul	Rénovation du sol autour de l'espace loisirs du Becquet	7 889,00 €
Therdonne	Église (tableaux, réfection et pose d'une croix et d'un coq, pose d'un coffret de sécurité)	6 522,00 €
	Réfection de la façade de la salle des fêtes	4 527,50 €
TOTAL		391 346,58 €

Création, administration et maintenance des outils de système d'information géographique (SIG)

Le service SIG a pour mission la réalisation des cartes pour l'agglomération et ses communes ainsi que la création et la mise à jour des données géographiques. Le service compte un total de 447 cartes disponibles sur leur portail internet. En 2017 le service a réalisé 142 cartes à la demande des communes ou des services internes.

Aménagement haut débit – Réseau de communications électroniques

L'aménagement numérique a pour objectif de renforcer l'attractivité économique du territoire et d'offrir aux particuliers la meilleure couverture et le meilleur débit. La CAB accompagne les acteurs de télécommunications (recherche de terrains, mise à disposition du domaine public) et négocie pour la priorisation des raccordements.

Pour les entreprises, il s'agit de favoriser le raccordement des zones d'activités au plus grand nombre de réseaux de télécommunications à très haut débit, et ainsi de leur permettre d'obtenir le meilleur prix et d'accroître leur compétitivité. Des infrastructures d'accueil des réseaux de fibre optique sont ainsi créées lors de l'aménagement des zones puis mises à disposition lors du raccordement des entreprises.

Pour les particuliers, il s'agit de généraliser la fibre optique jusqu'au domicile car elle offre les performances nécessaires au développement de nouveaux usages des technologies de l'information et de la communication (TV ultra-haute définition, domotique, visioconférence, informatique dans les nuages, etc.).

Deux zones distinctes du territoire de l'agglomération bénéficient du déploiement de réseaux internet à très haut débit dits FttH (Fiber to the Home).

Les vingt-deux communes rattachées à l'agglomération en 2017 et 2018, adhérentes au SMOTHD (syndicat mixte Oise très haut débit), voient leur raccordement réalisé par ce syndicat, moyennant une contribution au financement du chantier proportionnelle au nombre de prises.

Les trente-et-une communes historiques de l'agglomération ont été classées par l'État en 2010 en zone dite AMII (zone concernée par un appel à manifestation d'intention d'investissement). Sur ces communes, SFR déploie son réseau sans contribution

ni de l'agglomération, ni des communes membres, en co-investissement avec l'opérateur Orange. Il emprunte partout où cela est possible les fourreaux et cheminements aériens de l'opérateur historique.

À fin 2017, près de 40 % des logements beauvaisiens et la majorité de ceux de Saint-Martin-le-Nœud sont raccordables. Les travaux de création des dorsales et des armoires de mutualisation ont débuté sur l'ensemble des autres communes. Ils sont suspendus dans seize communes où des travaux d'infrastructure sont nécessaires pour créer soit de nouvelles canalisations souterraines, soit de nouveaux appuis aériens.



Mise en œuvre du projet de territoire du développement durable – « Beauvaisis 2030 »

La phase d'évaluation du projet de territoire a débuté en 2014 et s'est étendue sur 2015. Le comité de pilotage s'est réuni deux fois pour analyser l'impact des actions mises en œuvre et leur cohérence avec la stratégie.

Du fait de la fusion de nouvelles communes en 2017 et d'autres à venir en 2018, une réactualisation du projet de territoire est prévue durant l'année 2018 avec un comité de pilotage au printemps et des ateliers de travaux aux 1^{er} et 2^{ème} semestres 2018 et début 2019 pour une approbation mi-2019.



ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique et préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Limitation de l'étalement urbain

Le SCOT du Beauvaisis affirme la nécessité de limiter l'étalement urbain et d'assurer la protection des espaces de biodiversité avec une série d'orientations très concrètes à l'échelle de l'agglomération. Par conséquent, lorsqu'une commune élabore son plan local d'urbanisme (PLU), celui-ci doit être compatible avec les grands objectifs du SCOT et sur lesquels la communauté d'agglomération émet un avis.

Épanouissement de tous les êtres humains

Cadre de vie

- Projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) :

La communauté d'agglomération du Beauvaisis et la ville de Beauvais ont initié un projet de pôle d'échanges multimodal.

Destiné à favoriser l'intermodalité, ce projet représente une opportunité de revoir la globalité du système des mobilités au cœur de l'agglomération en fédérant les différents partenaires autour d'un projet commun et cohérent, permettant à l'agglomération de disposer de modes de transport et de déplacements en adéquation avec les attentes des usagers et avec les évolutions en cours.

En partenariat avec le syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise, une étude préopérationnelle des fonctionnalités et d'aménagement du PEM a été engagée à partir de novembre 2015. En 2017, elle a abouti au choix d'un scénario d'aménagement, à la définition des éléments du programme et de son coût. Le programme se décline en 4 grandes orientations :

- un transfert de la gare routière interurbaine de part et d'autre de la voie ferrée ;
- une nouvelle offre en stationnement avec l'aménagement de nouveaux parkings ;
- une adaptation du site de la gare ferroviaire ;
- un réaménagement des espaces publics avec notamment la création d'une passerelle au-dessus des voies ferrées destinées aux liaisons douces.

Ces éléments ont été validés le 18 décembre 2017 par les partenaires (ville de Beauvais, communauté d'agglomération du Beauvaisis, syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise, syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé, département de l'Oise, région des Hauts-de-France, SNCF Gares et connexions, SNCF Réseau, État) achevant ainsi la première phase de ce projet qui devrait se poursuivre en 2018 avec l'élaboration d'un nouveau protocole de coopération partenarial en vue de réaliser ce pôle.

- Projet de ZAC Beauvais-vallée du Thérain :

Dans le cadre du projet de zone d'aménagement concertée (ZAC) Beauvais-vallée du Thérain, en 2016, un

terrain privé de 8 hectares a été acquis par l'aménageur de la ZAC, la Société d'aménagement de l'Oise. Le principe d'une renaturation de cette peupleraie en une zone semi-naturelle ouverte au public ayant été acté ; en 2017, un plan d'aménagement a été validé, les procédures administratives réalisées permettant d'engager l'aménagement de cet espace en bordure de rivière. À l'automne 2017 a débuté l'abattage d'environ 600 peupliers dont les grumes ont été dirigées vers des circuits d'exploitation et les branches broyées pour un usage de mulch par la direction des espaces verts de la ville.



Sont prévus en 2018 : un diagnostic archéologique, le traitement des berges et de la rivière (par le syndicat intercommunal de la Vallée du Thérain), des plantations, un aménagement global du site avec des plantations, la création de 3 mares, de chemins et passerelles pour les circulations douces, la création d'un espace d'éco-pâturage. À terme, le site sera rétrocédé à la ville de Beauvais qui en assurera la gestion.

Gouvernance

Participation et transversalité

Dans le cadre du projet de ZAC Beauvais-vallée du Thérain et de la candidature à la labellisation éco quartier, deux conférences de consensus à destination des habitants ont été organisées en 2017 :

- le 25 avril, sur le thème de la pollution : « quels usages pour les sols pollués ? » en partenariat avec l'institut UniLaSalle qui a permis aux participants de prendre la mesure des pollutions des anciens sites industriels et des contraintes de reconversion.
- en septembre, sur le thème du cadre de vie et le rapport entre espaces à urbaniser et espaces non bâtis : « Projet Beauvais, vallée du Thérain : quels projets pour le bois Janet ? », ce qui a conduit à préserver 2/3 du bois de régénération qui s'était développé sur des remblais apportés dans les années 70.



HABITAT

La compétence obligatoire en matière d'aménagement de l'espace communautaire de la CAB comprend :

- l'élaboration et mise en œuvre du programme local d'habitat (PLH) ;
- une politique de logement d'intérêt communautaire ;
- les actions et les aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- les réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- les actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le programme local de l'habitat (PLH) 2016 à 2021 a été approuvé par le conseil communautaire le 3 octobre 2016. Il organise à l'échelle de l'agglomération la politique de l'habitat et du logement. Il planifie les actions visant à mieux répartir l'offre d'habitat et à l'équilibre entre accession à la propriété, construction neuve, locatif public et privé, et rénovation de logements.

Les objectifs de ce document-cadre en matière de politique locale de l'habitat, également repris par le SCOT, sont les suivants :

- Construire 5400 logements sur la période 2016-21 ;
- Créer des logements adaptés aux populations spécifiques (étudiants, personnes âgées, personnes handicapées, etc.).

Objectifs du SCOT liés à l'habitat :

- Favoriser la construction de logements sociaux proposant de bonnes performances énergétiques.



PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Le PLH 2016-2021 comporte 6 orientations, 13 actions, parmi lesquelles : l'amélioration de l'habitat privé individuel (Plan Rénovation Confort - dispositif d'aide « bien chez soi »), la rénovation de l'habitat privé collectif, la rénovation du parc social (Plan Rénovation Confort « plan énergie pour le patrimoine social » PEPS), les aides à la pierre pour soutenir la construction de logements locatifs sociaux, aider l'accession à la propriété des jeunes ménages à ressources modestes, et contribuer au développement d'une offre locative adaptée.



Le Plan Rénovation Confort, lancé en 2014, comporte trois volets :

1- Subventionner l'amélioration de l'habitat privé (programme d'intérêt général « Bien chez soi » mis en œuvre en 2015).

Ce programme « Bien chez soi » comporte 5 actions :

- isolation / chauffage
- sanitaires
- mobilité / déplacement (adaptation des logements face à la perte d'autonomie et au handicap, maintien à domicile)
- mise aux normes (toiture, électricité, assainissement, mise aux normes sanitaires...)
- façades.

Sur la période 2015-2017, ce dispositif a permis d'aider à l'amélioration de 326 logements pour un total de 800 000 € de subventions de l'agglomération (sur un budget de 800 000 €). Les objectifs sont tenus. 36 communes concernées, soit 82 % du territoire, et 3,7 millions d'euros de travaux générés (bénéficiant à 54 % à des entreprises du territoire).

1 € de subvention génère 4,7 € de travaux pour l'économie locale.

Les dossiers concernent pour 42 % le milieu rural et 58 % la ville de Beauvais ; 80 % des dossiers concernent des familles modestes, et 85 % des dossiers concernent la mise aux normes d'habitabilité, et le chauffage - l'isolation.

Les objectifs sont tenus, le budget respecté. Il s'agit d'un partenariat efficace avec l'État / Anah et le Département. Un équilibre territorial est impulsé.

2- Subventionner la rénovation thermique du patrimoine social

(« plan énergie pour le patrimoine social » PEPS), programmation définie avec les bailleurs sociaux, 20 opérations inscrites sur la période 2015-2020, 4



communes concernées, 1121 logements à rénover, un budget CAB de près de 3 millions d'euros.

2 opérations ont déjà été réalisées à Beauvais par l'OPAC de l'Oise : rénovation du bâtiment C2 à Argentine pour l'OPAC de l'Oise et rénovation des 30 pavillons de la rue Dardignac à St Jean.

- 3 opérations ont démarré : rénovation des 32 logements de la rue de Tillé à Beauvais par Picardie Habitat, rénovation de 18 logements rue Joseph Gaitas à Beauvais, ainsi que de 18 logements rue du Cèdre-Bleu à Auneuil par la SA HLM de l'Oise.
- La SA HLM de l'Oise projette le démarrage de 5 nouvelles opérations de réhabilitation à Auneuil, Saint Paul et Beauvais – quartier Argentine courant 2018.

Le PEPS s'inscrit en complément aux actions conduites par la politique de la ville dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) en partenariat avec l'ANRU.

3- Observer les copropriétés privées pour prévenir les signes de fragilité

(outil de veille et d'observation mis en place en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat).

Sur cette thématique, qui rejoint celle de l'équilibre social de l'habitat sur le territoire, la CAB (service habitat en lien avec les services foncier et logement) conduit également une action d'observation des copropriétés nouvellement constituées et en devenir, en accompagnant les organismes bailleurs dans leur procédure de cession des logements de leur patrimoine (autorisations délivrées par le maire de Beauvais).

- En 2017, 113 logements ont été autorisés à la vente, faisant l'objet d'un suivi par l'agglomération.

Contribuer au développement d'une offre locative privée conventionnée :

La CAB est délégataire des aides à la pierre sur le parc privé. Depuis 2016, elle réceptionne et transmet à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) les conventions bailleur/Anah permettant l'application de loyers maîtrisés (loyers intermédiaires, sociaux et très sociaux, en fonction de la zone de classement selon tension du marché locatif). Il en va de même pour les conventions « Louer abordable » (loi Cosse) déposées par des bailleurs privés souhaitant louer leurs logements à loyers maîtrisés, parfois confiés en gestion et intermédiation locative – Tandem Immobilier.

Le programme d'action annuel de l'Anah, élaboré par la CAB délégataire et adopté en commission locale de l'habitat, prévoit d'ailleurs le versement d'une prime Anah de 1 000 euros/logement confié par un bailleur privé en gestion à une structure d'intermédiation locative.

- Pour l'année 2017, 30 dossiers ont donné lieu à conventionnement dans ce cadre, dont 8 bénéficiant d'une prime d'intermédiation locative.

Élaborer des programmations annuelles d'aide à la pierre en direction de la construction de logements locatifs publics (y compris logements adaptés) :

En étroite concertation avec les maires et les bailleurs sociaux, la CAB définit chaque année une programmation relative aux nouvelles opérations de logements sociaux éligibles aux aides publiques à la pierre. Les subventions versées sont à la fois des fonds de l'État délégués au territoire et des fonds propres de la CAB.

- En 2017, 3 nouvelles opérations portées par les bailleurs sociaux, représentant un total de 55 logements neufs et concernant 3 communes du territoire, ont pu bénéficier d'aides à la pierre.

Cela porte à plus de 1 450 le nombre de logements aidés dans ce cadre depuis 2010 sur le territoire, soit 723 100 € de subventions publiques octroyées, hors prêts bonifiés.

Mettre en place un observatoire de l'habitat :

En 2014, la CAB a créé son observatoire de l'habitat. Il s'agit d'un outil évolutif, destiné au grand public, qui se constitue progressivement à l'échelle communautaire.

Conformément à la loi (art. R.302-1-4 du code de la construction et de l'habitation), cet outil dématérialisé comporte trois volets :

- l'analyse de la conjoncture du marché immobilier ;
- le suivi de la demande de logement locatif social ;
- le suivi des évolutions constatées sur les parcs publics et privés.

Cet observatoire a été reconnu par l'attribution en 2015 du label ville internet 5@.

Le PLH 2016-2021 comporte une action relative à l'actualisation de cet observatoire, qui sera enrichi des données recueillies dans le cadre de la mise en place de la veille et observation des copropriétés privées (VOC) à l'échelle du territoire communautaire.

Assurer le bon fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage :

En 2010, la CAB a créé une aire d'accueil d'une capacité de 130 caravanes et une aire de grand passage, ouvertes du 1er mai au 31 octobre, d'une capacité de 150 caravanes. Ces équipements répondent aux prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage. La gestion, l'entretien et la surveillance des sites sont confiés à la société DM Services, un prestataire privé



ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique

Maîtrise de consommation d'énergie

Les aires d'accueil des gens du voyage disposent d'un système de distribution d'eau et d'électricité qui fonctionne par télégestion via un code d'accès personnel. Chaque famille peut ainsi contrôler et maîtriser sa consommation, qui fait l'objet de prépaiements. Ce logiciel de télégestion permet une mesure et un suivi efficace des consommations de fluides. Toutefois les aires d'accueil étant sous-utilisées, les consommations d'eau et même d'énergie sont donc très faibles à l'échelle du territoire.

Les dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (volet énergie) et à la rénovation thermique du patrimoine social concourent aux objectifs de maîtrise des consommations d'énergie et de réduction des factures d'énergie, tant pour les propriétaires occupants que pour les locataires du parc privé et du parc social.

En termes d'investissement, la CAB consacre à ces actions un budget de 6 millions d'euros sur la période 2015/2020 :

- 3 millions d'euros dans le cadre du plan énergie pour le patrimoine social (PEPS).

COMMUNES	QUARTIERS	NOMBRE	
		Opérations	Logements
BEAUVAIS	Argentine	7	631
	Notre Dame du Thil	1	32
	Saint Lucien	2	142
	Saint Jean	3	117
	Saint Just des Marais	2	24
AUNEUIL		3	74
SAINT-PAUL		2	28
SAVIGNIES		1	13
TOTAL		21	1 061

- 1,5 millions d'euros dans le cadre du PIG « bien chez soi » ;
- 600 000 € en fonds propres, auxquels s'ajoutent les fonds de l'État gérés en délégation de compétence dans le cadre des aides publiques à la pierre ;
- 175 000 € / 6 ans pour l'entretien et la maintenance des sites dédiés à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Limitation de l'étalement urbain

Les objectifs de répartition spatiale inscrits dans le PLH ont été conçus afin de limiter l'étalement urbain. Les communes hors Beauvais ont légèrement dépassé leurs objectifs de construction et ont participé à la lutte contre l'étalement urbain en favorisant des constructions dans les « dents creuses » du tissu urbain.

Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Equilibre social des logements

L'objectif en termes de construction de logements sociaux est de 810 en 6 ans à l'échelle de l'EPCI, la clé de répartition entre Beauvais et les villages étant identique à celle du PLH précédent, à savoir 70-30 %.

Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable

Soutien de l'économie locale

A lui seul, le dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (« Bien chez soi ») a généré 2,3 millions d'euros de travaux, chiffre d'affaires pour les entreprises locales, bénéficiant à 58 % à des entreprises du territoire.

Gouvernance

Évaluation et amélioration continue

La politique de l'habitat conduite à l'échelle du Beauvais fait l'objet d'une évaluation en continu (par exemple, suite à l'évaluation, le dispositif d'aide à la pierre a été modifié afin d'être plus efficace).

Les évaluations ont permis d'assouplir et de simplifier le dispositif d'aide en direction de l'habitat privé, notamment en redéfinissant le public cible et les conditions des partenariats financiers.

Elles ont également permis d'ouvrir un nouveau champ d'action en direction de la rénovation thermique des logements sociaux, de l'observation et de l'accompagnement des copropriétés privées.



TRANSPORTS

L'organisation des transports publics est comprise dans la compétence obligatoire en matière d'aménagement de l'espace communautaire.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le Plan de déplacements urbains (PDU) a été approuvé par le conseil communautaire en 2013. Son objectif est d'offrir aux habitants des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture, moins polluantes et moins consommatrices d'espace et d'énergie, en développant les transports collectifs, le vélo et la marche sur notre territoire.

Le scénario retenu pour le PDU a défini les objectifs suivants d'ici 2020 :

- Baisser de 11% la part modale de la voiture (en passant de 63% à 57%) ;
- Augmenter de 50% la part modale des transports collectifs (en passant de 6 à 9%) ;
- Tripler (en passant de 1% à 3%) la part modale du vélo ;
- Maintenir le niveau élevé (30%) de la pratique de la marche à pied.

Le PDU vise également à sécuriser tous les modes de déplacement et à rationaliser les livraisons.

Pour la compétence en matière de transport, le SCOT définit l'objectif suivant :

- Desservir des zones d'activités en transports en commun.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Organisation du service public des transports urbains du Beauvaisis

Afin d'assurer le bon fonctionnement des transports urbains du Beauvaisis, la CAB met à disposition de l'exploitant du réseau les bus urbains dont elle est propriétaire ainsi que les points d'arrêts situés sur son territoire. Le service assure le suivi du contrat de

délégation de service public, passé avec la société Beauvaisis Mobilités, groupe TRANSDEV, propose aux élus tout aménagement de parcours et horaires selon les fréquentations recensées et besoins des usagers et gère la politique tarifaire et la taxe « versement transport ».

À partir du 28 août 2017, l'offre du réseau Corolis a été renforcée : modification de parcours, création et/ou ajout d'arrêts, rotations supplémentaires sur les lignes.

De plus, a été mise en place une liaison expérimentale entre Plouy-Saint-Lucien, le quartier de la Mie au Roy et le centre-ville. Et ouverture de la nouvelle agence commerciale le 21/10/2017 place George-Clémenceau, elle offre une meilleure qualité d'accueil pour les voyageurs.

Mise en place des services de transports scolaires dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux

Ces services font l'objet de marchés de prestations spécifiques avec des transporteurs locaux. Ils ont pour but de permettre aux enfants des communes rassemblées en syndicat intercommunal de regroupement scolaire de se déplacer entre deux écoles et suivre les enseignements dispensés dans les meilleures conditions. À ce jour, 7 lignes de transports spécifiques sont organisées par l'agglomération du Beauvaisis sur son territoire.

Pilotage du plan de déplacement urbain (PDU) et du schéma directeur d'accessibilité des transports (SDAT)

Le PDU et le SDAT ont été approuvés tous les deux en avril 2013. Depuis, la CAB est chargée du suivi de la mise en place des actions précisées au document-cadre et de la mise en accessibilité de son réseau de transports (points d'arrêts et véhicules) conformément aux termes de la loi du 11 février 2005.

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique

Réduction des émissions des gaz à effet de serre

Les objectifs du PDU cumulés aux prévisions d'évolution des émissions individuelles du parc automobile doivent permettre d'atteindre les objectifs nationaux fixés par le Grenelle de l'Environnement dans le domaine des transports, à savoir une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, à l'horizon 2020.

Afin de réduire l'empreinte carbone des transports en commun, la CAB remplace progressivement les bus les plus anciens, fonctionnant principalement au gazole, par des bus hybrides représentant une économie de carburant d'environ 30 % ou par des bus GNV. À fin 2017, le taux de bus hybrides sur le parc total est de 53 % et le taux de bus GNV est de 35 %.

Promotion des alternatives à la voiture individuelle

Les travaux de création des pistes cyclables ont été réalisés dans un souci de continuité d'aménagements.

Le service de location de vélo « Yellow Vélo » a été mis en place en 2013. En 2016, il a enregistré 455 personnes inscrites et a comptabilisé 22 850 journées de location.

Les usagers du service sont majoritairement des actifs qui louent un vélo pour leurs déplacements domicile-travail et/ou leurs loisirs et la majorité des locations se font au mois. Fort de son succès, le dispositif continue de s'étoffer. La CAB a équipé le service de 20 vélos classiques supplémentaires et de 2 vélos équipés de sièges enfants ; le parc est dorénavant constitué de 52 vélos classiques.

Épanouissement de tous les êtres humains

Accessibilité des transports en commun

Afin de rendre les transports en commun attractifs et accessibles à tous, l'agglomération n'a pas augmenté les tarifs depuis 2002. La carte DUO pour les abonnés de la SNCF facilite l'intermodalité entre le train et le réseau de bus.

Avec le billet unique de transport (BUT) opérationnel au 5 janvier 2015, la CAB a voulu faciliter l'usage du transport urbain, promouvoir son côté pratique, économique et écologique. Ce BUT est utilisable sur toutes les lignes régulières durant une journée complète. Une fois validé, il permet aussi aux usagers d'emprunter gratuitement un vélo classique pour la journée auprès du service Yellow Vélo.

En 2017, 4 369 549 voyages ont été réalisés sur le réseau Corolis. Une légère baisse de -1,93 % est constatée par rapport à 2016. Toutefois la tendance a été très positive à la suite de la mise en place des renforts d'offre au 28 août 2017. Les tickets BUT ont augmenté de +0,7 % par rapport à 2016 et + 6 % par rapport à 2015 avec 742 975 tickets BUT vendus au cours de l'année 2017. Ce ticket a comptabilisé à lui seul, sur cette même période, près de 64 % des voyages réalisés avec un titre payant.



Accessibilités des transports aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Le schéma directeur d'accessibilité des transports a été approuvé en 2012 dans le cadre du PDU. Le plan prévoit l'achat de bus accessibles et l'aménagement progressif des arrêts de bus afin de les rendre accessibles. Fin 2017, sur les 31 bus urbains du parc, 28 répondent aux normes d'accessibilité en vigueur (soit 90 % du parc). La mise en accessibilité des arrêts du réseau a été poursuivie au cours de l'année 2017.

Gouvernance

Participation

Les membres du comité d'usagers des transports se réunissent en moyenne 1 fois par semestre afin de donner leur avis sur les actions du service transports et faire part de leur ressenti en tant qu'usager. Sa composition et son rôle ont été officialisés en 2017.

Évaluation partagée

Le PDU demande un bilan à mi-chemin (en 2018) afin d'analyser l'avancement des actions et apporter des modifications si nécessaire.

En 2013, la CAB a mis en place pour les transports en commun un baromètre « qualité de service » dans le contrat de délégation de service public avec CABARO avec un budget de 50 000 euros alloué à la qualité de service rendu.

5 items permettent d'apprécier cette qualité : la ponctualité, l'entretien des véhicules, la relation avec la clientèle, le confort et la sécurité de conduite et enfin l'information.

Chacune des prestations est notée par palier (positif ou négatif) et leur addition fait que la CAB attribue un bonus qualité de service à la société CABARO. Ce bonus a été de 6 375 € en 2013, 20 625 € en 2014 et 29 375 € en 2015.

On voit donc la progression de la qualité du service rendu aux usagers au travers du montant alloué par la CAB à la société CABARO, exploitant du réseau Corolis.



ASSAINISSEMENT

L'assainissement est une des compétences optionnelles de la CAB jusqu'au 31 décembre 2019 ; cette compétence deviendra obligatoire en 2020.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le SCOT définit les objectifs suivants pour la compétence de l'assainissement :

- préserver le foncier autour de la station d'épuration de Beauvais afin de pouvoir augmenter sa capacité de traitement à l'avenir et le cas échéant améliorer les performances épuratoires de cet équipement;
- privilégier, en matière d'eaux pluviales, les techniques d'assainissement alternatives aux techniques traditionnelles et en particulier encourager une gestion au plus proche de l'habitation des eaux pluviales, également dite « gestion à la source ». Ce mode de gestion vise d'une part à maîtriser localement le ruissellement, plutôt que de reporter le problème à l'aval, et d'autre part à réduire les coûts de transport et d'évacuation des eaux pluviales.
- veiller à ce que les PLU des communes intègrent la gestion des eaux pluviales et qu'ils soient compatibles avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) de Seine Normandie

Le service assainissement a également identifié des objectifs supplémentaires :

- Poursuivre la desserte en assainissement collectif suivant le plan pluriannuel d'investissement ;
- Réaliser le contrôle de chaque habitation en assainissement non collectif tous les 4 ans ;
- Maintenir la qualité de dépollution des eaux usées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Assurer le service d'assainissement collectif

Le service assainissement gère en régie l'exploitation des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées à Beauvais et la Neuville-en-Hez et suit l'exploitation déléguée sur 29 autres communes de la CAB dotées de l'assainissement collectif.

En 2017, la CAB a procédé à une importante opération de maintenance préventive sur la station d'épuration de Beauvais, pour maintenir cette installation dans un bon état de fonctionnement. Dans le courant du 1er semestre 2017, le dispositif d'aération et de récupération des boues d'une des deux files de traitement de la station d'épuration de Beauvais a été renouvelé, avec vidange complète des bassins de cette file de traitement. Cette vidange complète des bassins avait aussi pour objectif de contrôler l'état du parement intérieur des bassins et des conduites d'amenée d'air, afin d'apprécier le vieillissement du génie civil des bassins en eau depuis 20 ans et des équipements immergés. La qualité des rejets de la station d'épuration de Beauvais dans le Thérain a été dégradée durant les travaux et pendant au moins 3 mois après ceux-ci.

Un comité de pilotage avec des représentants des services de l'État et de l'Agence française de biodiversité (AFB) a été mis en place, avec pour objectif d'évaluer de l'impact sur le Thérain des travaux de la station d'épuration de Beauvais et de définir les mesures compensatoires. Un arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques à l'évaluation de l'impact sur le Thérain des travaux a été pris.

Étendre la couverture du territoire en assainissement collectif

Le service dessert 40 500 logements (dont 27 333 à Beauvais), soit une population desservie de près de 95 000 habitants, sur un total de 103 000 habitants.

Le taux de desserte global en assainissement collectif de la population de la communauté d'agglomération du Beauvaisis est donc de 92,4 % en 2017 (96,1 % en 2016).

Le service mène des travaux de création de réseaux et de reconstruction ou d'amélioration des performances des stations d'épuration afin d'étendre la desserte en assainissement collectif de l'agglomération et d'améliorer la qualité de l'épuration des eaux usées.

Le programme pluriannuel d'investissements (PPI) en matière d'assainissement collectif, adopté par le conseil communautaire dans sa séance du 27 mars 2009, s'est concrétisé en 2017 :

- l'attribution du marché et l'accord de subventions pour les travaux de construction du réseau d'assainissement collectif sur le hameau du Mont Bénard à Savignies, opération reportée en 2018 en raison de la réalisation de fouilles archéologiques préventives ;
- les études préalables à l'assainissement collectif sur les hameaux de Moimont, Courroy et route de Bonnières à Milly-sur-Thérain ;
- les travaux d'amélioration des performances épuratoires de la station d'épuration de Frocourt en phosphore et en azote, pour respecter le bon état du ru de Berneuil.

Veiller sur la conformité de l'assainissement individuel

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la CAB, créé en 2006 comme le prévoyait la loi sur l'eau de 1992, contrôle les installations d'assainissement individuel sur le territoire de la CAB et organise les travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif.



En 2017, le nombre de logements du territoire ayant un assainissement individuel est de 3 975. Le service assainissement a réalisé 273 contrôles (294 en 2016) de bon fonctionnement des installations existantes et 50 contrôles de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.

Le taux d'installations d'assainissement non collectif conformes est de 31,9 % (supérieur à la moyenne nationale qui est de 20 %).

Eaux pluviales

La CAB est compétente en matière de gestion des ouvrages d'eaux pluviales (réseaux, bassins, chambres de dessablage). L'ensemble des prestations d'entretien est assuré par du personnel communautaire et via des contrats de prestations de service.

En termes d'investissement, la CAB a mis en place un fond de concours des eaux pluviales dont le programme est approuvé tous les ans par délibération. Le programme de travaux 2017 a porté sur un montant de 462 000 € TTC, avec 13 opérations retenues. Dans le cadre de ce fonds de concours, la CAB est maître d'ouvrage des travaux, lesquels sont financés à 50 % par les communes et 50 % par l'agglomération sur le montant hors taxes.

L'objectif est d'améliorer la collecte ou le stockage des eaux pluviales par la création ou le renforcement d'infrastructures sur les secteurs urbains vulnérables.

En 2017, la CAB a poursuivi le travail d'inventaire des ouvrages existants d'eaux pluviales (canalisations, avaloirs, bassins, séparateurs à hydrocarbures, puits d'infiltration) sur l'ensemble des communes.

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2004, le service assainissement de la CAB est certifié ISO 14001 pour son management environnemental qui concerne le réseau d'assainissement et la station d'épuration de Beauvais. L'audit de suivi s'est déroulé les 6 et 7 mars 2017. L'auditeur n'a pas relevé de non-conformités. Il a identifié plusieurs opportunités d'amélioration et quelques points faibles (identification de responsables pour les actions, sécurisation des armoires de stockage des déchets de laboratoire à la station d'épuration).

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Protection des milieux naturels

En 2017 le taux de conformité de dépollution d'eaux usées (conformité des performances des équipements d'épuration) est de 77 % (10 sur 10 stations d'épuration conformes). Les faits marquants pour l'année 2017 sur les performances des stations d'épuration des communes) sont principalement : la dégradation de la qualité des rejets de la station d'épuration de Beauvais, en raison des travaux de remplacement des membranes d'aération, la non-conformité du système d'assainissement de Bresles, en raison de pollutions trop importante surversées au milieu naturel par temps de pluie et des rejets non conformes sur la station d'épuration de la Neuville-en-Hez.

Les résultats des analyses physico-chimiques sur le milieu naturel se résument de la façon suivante : l'impact des rejets des stations d'épuration de Milly-sur-Thérain et Rochy-Condé (Thérain) reste imperceptible ou très faible sur la qualité du cours d'eau récepteur depuis 2011, de même depuis 2014 pour la station d'épuration de Saint-Paul (Avelon), depuis 2015 pour celle d'Auneuil (ru d'Auneuil) et depuis 2017 à Frocourt (rue de Berneuil). Pour cette dernière installation, les travaux d'amélioration des performances épuratoires en azote et en phosphore ont été bénéfiques sur le milieu naturel.

Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon le niveau d'investissement du service dans la connaissance des rejets au milieu naturel par temps sec et en temps de pluie. En 2017, cet indice est de 59 points.





PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

La compétence optionnelle de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie de la CAB comprend :

- la lutte contre la pollution de l'air ;
- la lutte contre les nuisances sonores ;
- l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : collecte et traitement ;
- la mise en œuvre des actions en faveur des zones sensibles et des espaces naturels à protéger.

L'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : collecte et traitement est devenue une compétence obligatoire en 2017.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Bien que la protection de l'environnement soit citée dans plusieurs documents stratégiques, aucun ne définit des objectifs spécifiques. Cependant, ces documents expriment des volontés généralistes, dont :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'augmentation de la production des énergies renouvelables ;
- la préservation des sites naturels beauvaisins et des liaisons écologiques ;
- la réduction des nuisances sonores, olfactives et visuelles ;
- la réduction de la quantité des déchets et l'amélioration de leur valorisation.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Assurer le service de collecte des déchets ménagers de l'agglomération

Avec ses prestataires, la CAB assure la collecte des déchets ménagers, des emballages recyclables, des déchets végétaux et des encombrants en collecte de porte-à-porte et en apport volontaire. La CAB gère également 5 déchetteries intercommunales situées à Beauvais, Auneuil, Bailleul-sur-Thérain, Hermes et Velennes

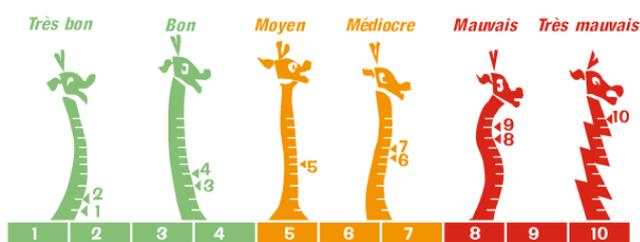
Suivre des dispositifs de mesure de la qualité de l'air

Même si aucune obligation ne lui incombe réglementairement, la CAB est adhérente d'Atmo Hauts-de-France depuis de nombreuses années. Cette adhésion au pacte associatif lui permet de bénéficier d'une étude personnalisée sur la thématique de la qualité de l'air dans le cadre du plan climat air énergie territorial (PCAET).

D'autre part, deux stations de mesure de la qualité de l'air sont installées sur le territoire, l'une en centre-ville de Beauvais (boulevard Lamotte) et l'autre à l'aéroport Beauvais-Tillé. Le rôle d'Atmo est de caractériser un

épisode de pollution et d'avertir en cas de risque de dépassement d'une valeur réglementaire. La préfecture est responsable de la mise en place de mesures correctives, au vu des niveaux risquant d'être atteints.

En 2017, les valeurs réglementaires annuelles ont été respectées par toutes les stations de mesures de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, à l'exception de l'objectif de qualité pour les particules fines PM2.5. Ceci est également observé sur le reste de la région. Même si la valeur limite journalière en particules PM10 est respectée en 2017, des épisodes de pollution ont néanmoins été recensés ponctuellement pour ce type de particules.



Pilotage de la démarche Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels le plus remarquable de l'Union Européenne. Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe.

En France on retrouve 1 758 sites Natura 2000. Cinq sont situés sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB). Le document d'objectifs (docob) constitue le document de référence pour chaque site du réseau Natura 2000.

En 2011, la CAB est désignée comme structure porteuse du site Natura 2000 «Massif forestier du Haut Bray de l'Oise». Elle a assuré à ce titre l'élaboration du docob de ce massif forestier de 646 hectares. Ce document de gestion a été validé en 2016 par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Picardie.

Gestion et la valorisation du patrimoine naturel des communes de la CAB

On retrouve sur les communes de la CAB des espaces naturels remarquables. Ces sites ont été identifiés par le conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CEN Picardie) pour la rareté ou la fragilité des espèces et de leurs habitats.

Une convention tripartite permet de réunir chaque année un comité de gestion composé de la CAB, du CEN Picardie et de la commune signataire. On y définit un programme commun d'interventions. Ces programmes peuvent comprendre des travaux de restauration et de gestion écologiques, des travaux liés à la valorisation pédagogique et touristique du site, des suivis scientifiques... Les chantiers sont réalisés par le CEN Picardie dans le cadre de leur programme annuel de travaux et/ou par la CAB

au travers du chantier nature. Les chantiers nature sont ouverts aux bénévoles souhaitant participer à la gestion du patrimoine naturel.

En 2017, trois conventions ont été signées pour les communes d'Allonne (17 ha), de Fouquénies (16 ha) et de Fontaine-Saint-Lucien (1 ha) pour une surface totale de 34 ha.

La CAB a soutenu l'événementiel « Ensemble pour préserver la nature » 2^{ème} édition. Proposé par le CEN Picardie, cet événement a eu lieu en 2017 aux Larris d'Auteuil et a ainsi attiré le public du Beauvaisis. L'objectif est de créer un événement fédérateur sur le territoire du Beauvaisis, de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la nature, et de réaliser des actions de gestion et d'entretien d'espaces naturels.

Afin d'assurer ce projet, la CAB a apporté son soutien logistique (mise à disposition de bennes), financier (achat de petit matériel) et communication (article de presse) pour un montant total de 1 640 euros. Cet événement a rassemblé 93 personnes avec la collaboration de 14 salariés/bénévoles encadrants.



Élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET)

La CAB et la ville de Beauvais ont débuté en 2012 un plan climat énergie territorial (PCET) commun comme prévu par la loi Grenelle II pour toute collectivité de plus de 50 000 habitants.

La priorisation du PCET de la CAB et de la ville de Beauvais a été établie en 2016 et déclinée en 11 axes et 21 actions. Parallèlement, la réglementation nationale a évolué. Ainsi, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) publiée au Journal officiel du 18 août 2015 a renforcé le rôle des collectivités locales pour mobiliser leurs territoires en matière de changement climatique. L'échelon intercommunal est désormais privilégié, et c'est la raison pour laquelle la CAB a lancé en novembre 2017 une démarche d'élaboration de son plan climat air énergie territorial (PCAET)



ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique

La collecte des déchets ménagers est rendue moins émettrice de polluants grâce à l'achat de camions-bennes qui fonctionnent au gaz naturel de ville (GNV). En 2017, 60 % des camions-bennes standards fonctionnent au gaz

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Gestion rationnelle des déchets

Depuis le lancement du plan de prévention et de réduction des déchets en 2007, plusieurs projets ont été mis en place afin de réduire le montant des déchets et de mieux les valoriser : le module EcoGeste© sur le site internet de la CAB aide les habitants à jeter moins et mieux au quotidien (2,4 kg collectés/hab), l'installation de bornes de collecte de textiles dans les communes (à ce jour 64 bornes), la collecte des capsules de café, la collecte et transformation en compost des déchets végétaux, ainsi que la collecte et le broyage des sapins de Noël (19,12 tonnes : 6,96 tonnes à Beauvais et 12,16 tonnes dans les communes rurales).

La baisse du tonnage de production des ordures ménagères se poursuit avec une diminution d'environ 441 tonnes des ordures ménagères collectées en 2017. Ce résultat est notamment le fruit d'un travail important de sensibilisation des professionnels à une meilleure gestion de leurs déchets conduisant à une valorisation systématique de leurs cartons, et le respect des limites de volume collecté. Les actions de sensibilisation sur le geste du tri et la prévention des déchets développées par la direction de l'environnement ont très largement participé à la baisse des tonnages.

Les performances de collecte des emballages et papiers/cartons ménagers sont stables : 46,2 kg/hab/an.

Les quantités de verre collectées sont également stables : 25,4 kg/hab/an (23,46 kg/hab en 2016). Le tassement de la courbe de verre depuis quelques années est principalement dû à une baisse du gisement et à une diminution du poids des emballages. L'état général des bornes de collectes a été amélioré suite à un diagnostic réalisé en 2014.

Depuis 2005, les déchets végétaux (tontes de pelouse, branchages, feuilles...) sont collectés, chaque lundi dans des sacs en papier kraft ou en fagots ficelés, pour une collecte devant le domicile.

Une phase d'expérimentation a été menée sur la commune de Bonlier sur l'utilisation d'un quatrième bac destiné à la collecte des déchets végétaux en

remplacement des sacs papier. Cette expérimentation ayant été très positive par les habitants, la CAB a équipé en 2017 les communes de Saint-Paul, Pierrefitte-en-Beauvais et Aux-Marais de ces bio-conteneurs. C'est donc 1 173 bacs qui ont été distribués. Au total 7 communes et 3 170 foyers sont dotés de ces conteneurs fin 2017.

De plus, on note une fréquentation totale des 5 déchetteries par 112 492 personnes, soit environ 1,16 visite annuelle des habitants du territoire de l'agglomération (le nombre moyen de visite par habitant dans l'Oise étant de 1,37).



La déchetterie de Beauvais a débuté l'année 2017 en ouvrant une nouvelle filière de recyclage : une benne attend désormais fauteuils, tables, meubles, matelas et tous autres déchets d'éléments d'ameublement (DEA) pour leur donner une seconde vie. Ils peuvent être aujourd'hui démantelés, puis revalorisés grâce au programme national Eco-mobilier. Selon le type de matériau, le meuble sera transformé en panneaux de particules, en tuyaux en plastique, en containers maritimes, en panneaux isolants ou encore en combustibles en cimenterie ; ce qui contribue à la préservation des ressources naturelles.

Cette filière de recyclage était déjà en place dans la déchetterie d'Auneuil. L'année dernière, plus de 180 tonnes d'éléments d'ameublement y ont été valorisés

Protection de la biodiversité et des milieux naturels

Depuis 2016, la CAB porte l'animation des docob de deux sites Natura 2000 pour une durée de 3 ans renouvelable :

- Le site du «Massif forestier du Haut Bray de l'Oise». Le docob a été élaboré par la CAB et approuvé par le préfet en 2016. Lors du dernier comité de pilotage (COFIL), en date du 9 mars 2016, les membres ont élu monsieur DEGROOTE, maire de la commune de Savignies en qualité de président du COFIL. Ce massif forestier d'une surface de 646 hectares

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

est composé de milieux variés (forêts, pelouses, prairies, landes, zones humides...). Les habitats semi-naturels et naturels couvrent près de 65 % (418 ha) du site. On y retrouve 12 habitats et 5 espèces d'intérêt communautaire. Parallèlement la diversité faunistique est importante avec la présence de batraciens rares, de mammifères et d'oiseaux. Les enjeux prioritaires identifiés sur le site sont la préservation des habitats marginaux en milieu forestier et la restauration des habitats prairiaux ou bocagers.

- Le site de la «cavité de larris-Millet à Saint-Martin-Le-Nœud (Oise)». Le docob a été élaboré par le conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CENP) et approuvé par le préfet en 2010. Lors du comité de pilotage (COFIL) en date du 8 juin 2015, les membres ont élu monsieur DURIEZ, maire de la commune de Saint-Martin-Le-Nœud en qualité de président du COFIL. La cavité est une ancienne carrière d'exploitation de craie, qui abrite aujourd'hui la plus importante population de chauves-souris en hibernation de toute la Picardie. Ce peuplement est caractérisé par une bonne diversité d'espèces. Certaines espèces de chauves-souris et leurs habitats spécifiques présentent un enjeu majeur de conservation sur le site.
- La direction des parcs et jardins de la ville de Beauvais, forte de plus de 10 ans d'expérimentation de la démarche « zéro-phyto », a formé élus et agents techniques de communes de la CAB aux techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts. La CAB espère que ses communes adopteront ces techniques afin de préserver la santé des habitants et des milieux aquatiques.



Afin de minimiser les impacts négatifs de l'aéroport sur les beauvaisins, un fonds d'aide à l'insonorisation des riverains a été prévu ; dans ce cadre et au titre de sa participation au syndicat mixte de l'aéroport Beauvais-Tillé (SMABT), la CAB a financé une avance remboursable de 2 millions d'euros pour le traitement rapide des demandes éligibles déjà reçues dans l'attente du financement de ce dispositif par la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA).

À la fin 2017, 441 dossiers ont été déposés ; 278 ont été déclarés éligibles et 208 ont été finalisés, soit 75 %.

Le SMABT a également financé un dispositif d'aide complémentaire pour financer le reste à charge des riverains après les subventions dans le cadre du dispositif du TNSA. Ces aides TNSA ne peuvent être allouées qu'aux habitants résidant à l'intérieur du périmètre du plan de gêne sonore. Les habitants en dehors de ce périmètre, même de quelques mètres, étant exclus de ce dispositif bien que subissant aussi une gêne, le SMABT a donc créé une « zone de transition » pour éviter une coupure brutale entre voisins. Cette zone représente un potentiel de 244 logements susceptibles d'obtenir une aide de 40 % du montant des travaux, plafonnée à 7 000 euros par logement.

Épanouissement de tous les êtres humains

Lutte contre des risques

Afin de prévenir les risques d'accident liés aux chutes dans les bennes à quai aux déchetteries, la CAB s'est dotée d'un nouveau système de sécurité bords de quai conforme à la réglementation en vigueur (norme NF P01-012 applicables dans les ERP) en février 2014.

Lutte contre les nuisances sonores

En 2002, le maire de Beauvais a obtenu du ministère des transports l'instauration d'un couvre-feu de minuit à 5 h afin de limiter les nuisances sonores liées à l'aéroport de Beauvais-Tillé. Cette politique a été maintenue par la CAB depuis le transfert de compétence par la ville en 2004. Depuis 2009, aucune infraction n'a été relevée.

Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable

Soutien à l'économie sociale et solidaire

Afin de soutenir l'économie sociale et solidaire, la CAB a signé une convention avec Emmaüs pour le gardiennage et l'entretien des points verts du territoire. La CAB a également fait appel à l'association pour la distribution des sacs de déchets verts et des bacs de recyclage. Emmaüs porte un atelier d'insertion dans le domaine du réemploi d'objets et de vêtements



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Les compétences culturelles et sportives de la CAB comprennent :

- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs (compétence optionnelle) ;
Et parmi les compétences supplémentaires, sont comprises :
 - la mise en œuvre du principe d'égal accès tarifaire des habitants de la CAB aux équipements culturels et sportifs des communes membres.
 - le réseau de lecture publique : animations et actions culturelles (compétence facultative)

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Les documents encadrants parlent très peu des équipements culturels et sportifs. Le projet du territoire les mentionne comme outil pour développer l'animation de la ville-centre et des communes du territoire et l'attractivité de l'agglomération pour les résidents et les touristes.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

CONSERVATOIRE EUSTACHE-DU-CAURROY

Classé « conservatoire à rayonnement départemental » par le ministère de la culture et de la communication depuis 2008, le conservatoire Eustache-du-Caurroy est un établissement d'éducation artistique ayant vocation à répondre aux besoins d'apprentissage, de création et de diffusion artistique des danseurs, des musiciens et comédiens de son territoire de rayonnement. En plus de l'enseignement hebdomadaire, l'établissement participe au dynamisme culturel de l'agglomération grâce à de nombreuses actions de diffusion mêlant artistes professionnels et amateurs.

Pour l'année scolaire 2017-2018, plus de 800 élèves étaient inscrits sur les cours du conservatoire qui affichent une fréquentation, sur l'ensemble de ses manifestations, de près de 6 000 personnes.

En 2016, le conservatoire a mis en place des ateliers de musiques actuelles (guitare électrique, basse, chant et batterie) en partenariat avec l'association culturelle Argentine (ASCA). De par l'implantation géographique de cette association et parce qu'il favorise l'accessibilité à la culture des publics dits éloignés, le projet reçoit le soutien financier de l'État dans le cadre du contrat de ville.

Créé en 2006 par la ville de Beauvais, le festival Pianoscope permet par ses actions de sensibiliser et faire découvrir à un large public le répertoire pour piano. Des concerts gratuits sont ainsi organisés pour les scolaires au sein de la Maladrerie Saint-Lazare. Une master-class ouverte à tous est proposée par le conservatoire.



En 2017, la CAB a soutenu, avec le soutien du département de l'Oise, de la région et de l'État, une action liant culture et insertion sociale par l'accès à la musique classique. Il s'agit du dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) qui a associé le conservatoire du Beauvaisis à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris pour la mise en œuvre d'un orchestre de jeunes musiciens.

Demos vise à démocratiser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre (création d'un orchestre philharmonique d'enfants). Depuis 2010, Demos s'adresse à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles.



Courant juin 2017, des réunions de présentation ont été organisées dans les quartiers de Beauvais et les communes de l'agglomération ciblées pour la mise en œuvre de DEMOS. Après Auneuil (16 juin), les quartiers Saint-Lucien (20 juin), Argentine (23 juin) ont accueilli ces réunions avant Saint-Jean (30 juin) et, dans l'Agglo, Bresles (27 juin), Milly-sur-Thérain (29 juin) et Laversines. 7 classes musicales d'environ 15 musiciens ont été constituées dès la rentrée 2017 et concernent aujourd'hui 102 enfants.

Les 105 enfants ont reçu un instrument de musique et bénéficient de 2 cours de 2 heures par semaine, se réunissent toutes les 6 semaines, pour un travail de répétition en formation orchestrale dans une salle de Beauvais. L'organisation d'un concert est prévue en chaque fin d'année. En 2017, il avait réuni le 10 juin à l'Elispace plus de 1 600 personnes. Les familles sont étroitement associées au projet afin de favoriser l'assiduité de l'enfant aux différentes activités proposées. En effet, inscrit dans la durée, le projet s'étale sur trois ans.



ÉCOLE D'ART DU BEAUVAISIS

L'école d'art du Beauvaisis, reconnue par le ministère de la culture, est un établissement de sensibilisation, d'éducation artistique et de formation pour tous. Agréée organisme de formation professionnelle, elle encadre une classe préparatoire destinée aux étudiants désirant entrer en école supérieure d'art. L'école d'art organise tous les ans des expositions sur la thématique terre/céramique, une résidence d'artiste et un programme d'actions culturelles dans l'agglomération (dimanches à la campagne, exposition photo aux Galeries Lafayette, cycle de conférences et de projections vidéos thématiques au conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

682 personnes étaient inscrites en 2016 dans les cours et ateliers dispensés par l'école. Elle a également reçu une trentaine d'étudiants en classe préparatoire, dont la majeure partie a réussi le concours d'écoles supérieures d'art. Les actions culturelles ont rassemblé 5 948 personnes l'année précédente.

L'école d'art du Beauvaisis a mis en place un stage de formation en céramique pour des artistes non céramistes, souhaitant utiliser la terre dans leur travail ou en comprendre, s'approprier ses diverses utilisations et ses enjeux dans l'art contemporain. À l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis une formation initiale aux différentes techniques de la terre et auront connaissance des différents usages de la céramique dans l'art contemporain.

L'école d'art du Beauvaisis a fêté ses 40 ans en 2016.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES



Le réseau des médiathèques du Beauvaisis est constitué de cinq établissements à Beauvais (centre-ville, Argentine, Saint-Jean, et Saint-Lucien) et un établissement sur la commune de Milly-sur-Thérain.

Depuis la mise en place en 2014 d'actions innovantes et pour certaines gratuites (prêt illimité pour les documents imprimés, gratuité totale des inscriptions pour tous les Beauvaisis), les indicateurs de fréquentation ont évolué : En 2017, il y a eu 8 696 inscrits et 336 415 documents ont été empruntés (en 2016 : 8 462 inscrits et 334 500 documents ont été empruntés).

En plus de développer l'offre et l'accès de tous aux médias et loisirs culturels, le réseau organise de nombreux événements durant l'année (Amorissimo, les dictées des médiathèques, etc.) et participe aux manifestations des partenaires culturels (Pianoscope, fête de la science, festival Biberon, etc.).

Parmi ces actions, l'opération « TopBac » initiée en 2014 et récompensée par le prix Territoria d'or continue à rencontrer un vif succès : plus de 500 collations ont été servies aux lycéens au cours de l'édition 2017. Topbac consiste à accompagner les lycéens dans leurs révisions grâce à des horaires élargis dans les médiathèques, des espaces confortables, l'accès au wifi gratuit, du soutien scolaire (annales, livres de révision, sélection de ressources numériques, etc.) et des ateliers de gestion du stress et de relaxation.

L'année 2017 a vu le développement des services des médiathèques avec davantage de ressources numériques d'auto-formation ou d'écoute musicale. Les médiathèques de quartier ont mis en place de nouveaux aménagements pour la valorisation des collections et les rendre encore plus accessibles à tous les usagers.

MALADRERIE SAINT-LAZARE



Depuis 2005, la CAB s'est engagée dans un ambitieux programme de restauration de la maladrerie Saint Lazare, un des plus remarquables exemples de l'architecture hospitalière du Moyen Âge. Le site propose des concerts, des expositions, des ateliers et des visites thématiques.

La fréquentation globale du site est toujours très importante : 46 585 visiteurs en 2017.



Les manifestations et divers événements culturels sont fort fréquentés à l'instar de la 8^{ème} édition du festival «Malices et Merveilles » ou de la 11^{ème} édition du festival Pianoscope, la journée familiale «Pâques à la Maladrerie» ou le week-end consacré aux «Journées des Plantes» ainsi que les spectacles

proposés dans la grange.

La maladrerie organise annuellement divers salons «salon des potiers et céramistes de l'Oise», le salon des antiquaires et des arts décoratifs» et le «salon des Vins».

Malices & Merveilles



AQUASPACE



L'Aquaspace propose des bassins à la fois ludiques et sportifs, ainsi qu'une zone de détente et de remise en forme. La fréquentation se stabilise avec 233 983 entrées pour le bassin sportif et ludique, et 33 687 entrées pour la partie balnéo.

L'Aquaspace est également utilisé par des clubs et des scolaires qui bénéficient d'une entrée gratuite. En 2017, ce public a représenté 47 410 entrées additionnelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CAB gère désormais la piscine Jacques-Trubert de Bresles, cet équipement faisant partie du territoire de l'ex-CCRB. Cette piscine propose un bassin sportif et une zone ludique. La fréquentation pour l'année 2017 est de 70 953 entrées, dont 26 582 scolaires.

GYMNASES

La CAB est responsable de la gestion, l'entretien et la planification de l'utilisation de deux gymnases communautaires : le gymnase de Tillé et le gymnase d'Allonne. Les gymnases ont été fréquentés par 12 classes et 18 clubs sportifs du territoire représentant 73 200 personnes sur l'année 2016.

Par la fusion en 2017, la CAB assure la gestion de 2 gymnases supplémentaires celui sur la commune de Bresles et un second sur la commune de Bailleul-sur-Thérain.

Gymnase d'Allonne



ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique

Favoriser la production des énergies renouvelables

Des panneaux solaires thermiques de 70m² sont installés à l'Aquaspace afin d'approvisionner le centre aquatique en eau chaude sanitaire.

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Protection des ressources

Un marché global de performance énergétique a été mis en place pour la consommation d'eau de la piscine Aquaspace.

Le marché d'exploitation de chauffage des chaudières sur sol définit des obligations de performance énergétique et de réduction de la consommation d'énergie.

Épanouissement de tous les êtres humains

Accessibilité

Le réseau des médiathèques a obtenu le trophée de l'accessibilité des régions pour la médiathèque du centre-ville exemplaire en terme d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ce prix salue la qualité des travaux de rénovation et de réaménagement de la médiathèque. Ils ont permis d'ajouter de nouveaux équipements utiles aux handicapés et aux jeunes notamment, tels les portes d'entrées automatisées ou les tablettes tactiles. Le jury a déclaré à propos de la médiathèque : « Ce projet d'établissement exemplaire (offre documentaire et action culturelle) intègre la question de la diversité de l'usager. La conception universelle proposée par l'architecte garantit l'accessibilité globale de l'établissement. Partout, la qualité d'usage a primé pour un confort d'usage maximum ».

Accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs

La famille de cartes « Beauvaisis On Pass » facilite l'accès au centre aquatique Aquaspace, au réseau des médiathèques ; elle permet la location de Yellow Vélos et elle offre également la gratuité ou des tarifs préférentiels à une grande variété d'activités culturelles, sportives et de loisirs sur le territoire. On dénombre plus de 25 000 détenteurs de ces cartes.

BEUVAISIS CULTURE Le portail culture.beauvaisis.fr mis en ligne fin 2015 a été développé par la direction des systèmes d'information et de télécommunication de l'agglomération après un travail minutieux de définition avec la direction des affaires culturelles. Il a été pensé pour être contributif, c'est-à-dire que ce sont les acteurs culturels du territoire (institutionnels, associatifs, indépendants...) qui l'alimentent en continu d'informations et d'événements. Il permet de

faciliter l'accès aux événements culturels et plus généralement à la culture en offrant une information pertinente sur les sites et les acteurs du territoire.

Depuis 2013, l'école d'art du Beauvaisis, en partenariat avec l'association Destin des femmes, met en place des ateliers artistiques pour des femmes issues des quartiers afin de rompre leur isolement et permettre le décloisonnement entre les quartiers et la culture artistique. Elle a aussi initié la constitution d'une association d'amis pour développer la convivialité, « le faire-ensemble », rompre la solitude et rendre plus facile l'accès à la culture tout en soutenant les activités de l'école d'art.

Le conservatoire propose de nombreux concerts gratuits dans l'agglomération notamment au mois de juin lors de la fête de la musique ou à l'occasion des musicales en Beauvaisis.

Depuis septembre 2016, l'emprunt de documents est gratuit pour les habitants de la communauté d'agglomération, et donne accès à un grand nombre de ressources en ligne. L'inscription permet d'emprunter des documents en quantité illimitée.

Les médiathèques du Beauvaisis s'inscrivent dans une politique de médiation et de diffusion culturelles toute l'année dans le cadre d'une programmation mais également d'un événement phare : le festival Amorissimo créé en 2014 et qui a attiré pour sa première édition plus de 1 000 personnes. En 2016, les spectateurs sont venus plus nombreux : 1 550 personnes.

Les premières ruches à livre (des boîtes accessibles à tous et en libre-service permettant aux particuliers d'échanger des livres) ont été installées à la maladrerie Saint-Lazare ainsi que chez des commerçants de Beauvais.

Dans sa programmation, la maladrerie propose toute l'année des grands rendez-vous originaux en entrée libre qui permettent au plus grand nombre de découvrir le site et des artistes de talents : le pique-nique voyageur, le festival Malices et merveilles, Rendez-vous aux jardins...

L'Aquaspace et l'Elispace, deux équipements majeurs dans l'offre d'activités et d'animations en Beauvaisis, disposent désormais depuis la fin de l'année 2016 chacun de son propre site internet. Depuis la fin novembre, vous pouvez suivre toute leur actualité sur www.aquaspace.fr et sur www.elispace.fr. Les deux sites internet ont été réalisés en interne, par le service communication de la ville de Beauvais, en lien avec les équipes de direction de l'Aquaspace et de l'Elispace.





TOURISME

La compétence facultative de tourisme de la CAB comprend :

- la mise en œuvre des actions favorisant le développement du tourisme et participation à des actions valorisant des richesses touristiques du Beauvaisis.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le projet de territoire de développement durable – « Beauvaisis 2030 » dans sa composante « tourisme » vise à augmenter le nombre de visiteurs qui fréquentent le territoire tout en limitant les contraintes environnementales qu'une fréquentation importante impose aux organisations d'une zone géographique donnée.

La mission de valorisation des flux de passagers de l'aéroport « visant à promouvoir le territoire et développer une offre touristique satisfaisante qualitativement et quantitativement » s'appuie sur une convention d'objectifs et de moyens établie dans le cadre d'un plan de développement durable annexé à la convention de délégation de service public confiée par le syndicat mixte de l'aéroport Beauvais Tillé (SMABT) à la société aéroportuaire de gestion et d'exploitation de Beauvais (SAGEB).

Ce plan d'actions concerne et associe depuis 2008 le comité régional du tourisme (CRT) de Picardie, l'agence de développement et de réservation touristique (ADRT) Oise et l'office de tourisme de l'agglomération du Beauvaisis. Ainsi, le SMABT assigne aux trois opérateurs de tourisme des objectifs dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques définies et précise les modalités de financement des actions qui sous-tendent ces orientations.

Les deux précédentes conventions d'objectifs et de moyens (2008-2011 et 2012-2014) « ont mis en exergue l'impact décisif des dépenses touristiques des passagers de l'aéroport de Beauvais-Tillé sur l'économie locale », et ont justifié la poursuite de cette stratégie pour la période 2015-2017 « afin de créer un cercle vertueux favorable au développement économique et touristique du territoire ».

Le schéma de cohérence territoriale définit les objectifs suivants pour la compétence de tourisme :

- Diversifier, augmenter et améliorer l'offre d'hébergement touristique ;

- Profiter de l'opportunité offerte par le projet Trans'Oise pour proposer une offre touristique adaptée pour les usagers futurs de cette infrastructure ;
- Créer et mettre en réseau des voies de circulation douces et de promenades qui ont aussi bien un intérêt touristique que de loisirs pour la population locale.

La stratégie touristique du territoire est impactée significativement par des évolutions administratives, organisationnelles et contextuelles.

Au 1^{er} janvier 2017, la fusion des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) a conduit à l'élargissement du territoire entraînant une nécessaire adaptation des organisations et des moyens aux nouveaux enjeux. Le potentiel touristique du nouveau périmètre présente des perspectives de développement intéressantes sous réserve que les opérateurs touristiques du territoire construisent une offre qui réponde à des besoins de la clientèle clairement identifiés. En effet, il est important de rappeler qu'une offre touristique est un bien ou un service largement accessible (horaires, accès, sécurité...) acheté et consommé par un visiteur lors de son déplacement.

L'année 2017, après des années de croissance continue, marque comme en 2016, un léger recul du nombre de passagers pour l'aéroport de Paris – Beauvais. Cette baisse du trafic passager peut s'expliquer par la réduction du trafic opéré par Ryanair, par les différents mouvements sociaux mais également et surtout par la concurrence internationale des destinations et la concurrence entre les aéroports et les compagnies aériennes.

Les cibles sont à la fois la clientèle groupe et individuelle. Pour la clientèle groupe, les bassins émetteurs sont le nord de l'Île-de-France, le Nord, le Pas-de-Calais et la Normandie. Pour les clientèles individuelles françaises : l'Île-de-France, la Normandie et les Hauts-de-France ; et pour les clientèles étrangères : la Grande-Bretagne, la Belgique, le bassin méditerranéen et les Pays-Bas.

Les enjeux à moyen et long termes :

- afin de définir une stratégie, lancer une étude englobant la dimension « hard » de notre territoire : analyse de l'offre, opportunités de développement, menaces... et la dimension « soft » : identité, marques, organisation spatiale du tourisme... ;
- participer à la définition d'une stratégie partagée par les acteurs institutionnels et le délégataire de l'aéroport. Décliner une stratégie marketing pour le territoire de Beauvais, de l'Oise et des Hauts-de-France à l'international ;
- réaliser le schéma d'accueil et de diffusion de l'information du territoire ;
- installer l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB) dans de nouveaux locaux pour qu'il soit la vitrine positive du territoire. L'accueil, l'information, la promotion sont les premières missions d'un office de tourisme. L'OTAB doit avoir une image forte, donner à voir pour convaincre.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE



Mise en œuvre de la politique touristique communautaire par l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB)

L'année 2017 marque pour l'OTAB une année de transition durant laquelle l'organisation interne a été profondément revue afin de prendre en compte les nouveaux enjeux du territoire dus à l'élargissement. Malgré cette réorganisation, les missions confiées à l'OTAB ont été menées à bien.

- l'accueil et l'information (accueil de tous les publics en multilingue, participation à l'accueil de délégations officielles, participation à des opérations ponctuelles telles que l'accueil des nouveaux habitants) ;
- la communication, la promotion et la valorisation (communication multicanale et multisupport, promotion, veille sur la qualité des informations sur les sites web de la CAB et de la ville, transmission, relecture ou corrections des informations pour les supports de l'EPCI ou la collectivité) ;
- l'observation et la qualification des données touristiques (analyse et édition d'un bilan d'activités touristiques, transmission des données pour les différents bilans, rapports... Participation aux réunions stratégiques de l'EPCI : Cœur de ville, PCAET, Quadrilatère, maladrerie, mécénat...)
- l'accompagnement des acteurs du tourisme (accompagnement des hébergeurs : un accompagnement individualisé des hébergeurs est dispensé dans le cadre du processus de personnalisation de l'offre du CRT avec une customisatrice et une marketrice de l'OTAB pour la plateforme régionale www.weekend-esprithautsdefrance.com, accompagnement

sur la taxe de séjour, la déclaration pour la mise en location d'hébergements touristiques, des porteurs de projets...);

- l'animation et la fédération des acteurs (participation à l'événementiel du territoire, soutien logistique à certaines opérations telles que les rencontres Beauvéniennes) ;
- la commercialisation de produits touristiques (vente de la destination pour les groupes et les individuels).

PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'OTAB



Fréquentation :

- Fréquentation de l'office : 7 615 contacts (-23 % par rapport à 2016)
- 86 % par des Français (Top 3 : Paris/IDF - Hauts-de-France - « Haute-Normandie »)
- 14 % par des Étrangers (53 nationalités différentes Top 3 : Belgique - Royaume Uni - Espagne)
- On peut également souligner d'autres manifestations, établissements fréquentés : (données par la DAC) :
- Cathédrale Saint-Pierre : 184 234 ;
- Son et lumière « La cathédrale infinie » : 14 282 ;
- Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) : 9 520 ;
- Visites guidées, ateliers, conférences Ville d'art et d'histoire : 8 374 ;
- Journées européennes du patrimoine : 15 401.
- Le Quadrilatère : 36 553 ;



Chiffre d'affaires du pôle commercialisation :

193 163 € (-18 % par rapport à 2016)



Boutique, billetterie, visites guidées :

35 233 € (baisse due à la fermeture du point d'information touristique (PIT) le 1^{er} avril 2017 où des ventes étaient réalisées)



Taxe de séjour :

146 795 € (+17 % par rapport à 2016)
219 388 nuitées en 2017

Les supports digitaux :



- www.visitbeauvais.fr : 50 898 visites en 2017 (nouveau site) ;
- Facebook : 5 407 fans (+5 % par rapport à 2016) / 201 posts en 2017 ;
- Twitter : 1 274 followers (+16 % par rapport à 2016) / 64 tweet en 2017 ;
- Instagram (création en 2016) : informations non disponibles pour 2017 ;
- Pinterest : 9 abonnés / 12 tableaux en 2017.



Une édition papier : le guide pratique « Beauvais et alentours », bilingue et édité à 8 000 exemplaires

La convention d'objectifs et de moyens pour la mission de valorisation touristique des flux de passagers de l'aéroport Paris – Beauvais est arrivée à son terme le 31 décembre 2017.

Les objectifs ont été majoritairement atteints : la welcome team (accueil, prospection et animation), l'organisation d'expositions et d'événementiels, l'observation des clientèles et la réalisation de supports de communication. Toutefois, au regard de la concurrence internationale (baisse du trafic), de l'importance du digital, des attentes des clientèles, des nouveaux modèles économiques, les acteurs engagent de nouveaux champs de discussion sur la ou les stratégies à mettre en œuvre qui devront prendre en compte la réalité de l'offre touristique du territoire au regard de la concurrence nationale et internationale.

L'année 2017, marque ainsi la fermeture du point d'information touristique de l'aéroport ouvert fin 2010. Bien que l'espace d'accueil disposât d'une belle visibilité, les demandes des passagers étaient très majoritairement d'ordre pratique. En effet, l'ensemble des acteurs impliqués a pris conscience que la stratégie marketing du délégataire très majoritairement orientée vers Paris ne facilitait pas la consommation du territoire local. De plus, en termes de stratégie, la clientèle doit être touchée bien amont et non pas une fois arrivée sur le territoire.

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable

Promotion du tourisme pleine nature

Établir un diagnostic de l'offre de randonnées afin de créer un schéma proposant des parcours qualifiés qui répondent à des logiques de pratiques et d'usages. Valoriser les activités touristiques qui mettent en valeur la nature et le respect de l'environnement.

Notre territoire présente de sérieux atouts à s'engager dans une démarche de slow tourisme. Il s'agit pour le visiteur d'apprécier des paysages tout en prenant son temps, s'imprégner pleinement de la nature qui l'entoure, rechercher le contact avec l'habitant et savourer les plaisirs de la table. Il s'agit de privilégier notamment des destinations proches et des moyens de transports moins polluants. Ces principes ont gagné en popularité auprès des touristes ces dernières années et les voyages proposés en lien avec ce type de tourisme, sont en nette augmentation. Le slow tourisme se positionne dans une dynamique de développement durable.

Les thématiques associées : déconnexion, bien-être, yoga, reconnexion à la nature...

Retombées environnementales

Porteur d'une démarche européenne et de qualité, le programme LEADER a vocation à faire émerger des projets qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et ainsi répondre à ses principes comme la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux naturels et des ressources, les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Protection des ressources

Pour favoriser la réduction des consommations de papier, encres, etc. la dématérialisation de la taxe de séjour mise en place en 2015 a été déployée en direction de nouveaux établissements en 2016.

L'OTAB s'engage en interne dans une démarche d'éco-engagements : il s'inscrit dans une démarche éco-responsable, initiée en interne. L'objectif est de limiter, au quotidien, l'impact de l'activité de l'office de tourisme sur l'environnement.

Il s'engage en particulier à économiser l'énergie et l'eau, recycler le papier et les consommables, acheter en priorité des ampoules basse consommation, imprimer de manière raisonnée, favoriser la diffusion des informations par voie dématérialisée, actualiser les fichiers d'adresses clients, gérer de manière raisonnée les stocks de brochures, éditer les documents chez un imprimeur certifié, pratiquer le covoiturage, autant que possible, lors de déplacements professionnels, limiter les déplacements professionnels par des réunions téléphoniques ou visio-conférences.

En externe, il s'engage à faire connaître les démarches auxquelles il participe et à sensibiliser les porteurs de projets, les prestataires touristiques du territoire aux enjeux du développement durable.





RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

La compétence de l'animation du relais des assistantes maternelles (RAM) est une compétence facultative depuis 2017.

STRATEGIE ET OBJECTIFS

Les objectifs du RAM sont :

- aider les familles à trouver des modes de garde adaptés à leurs besoins ;
- renforcer l'attractivité des métiers de l'accueil individuel ;
- professionnaliser les métiers de l'accueil individuel afin de lutter contre l'isolement social et prévenir la maltraitance.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Le champ d'intervention du RAM s'est agrandi prenant en considération l'agrandissement du territoire de la CAB.

Informier les familles et les assistantes maternelles

Le RAM informe les familles sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs et les accompagne dans les démarches administratives inhérentes à l'embauche d'une assistante maternelle agréée. En 2017, 1 688 familles ont contacté le RAM (1 814 en 2016).

Le service informe également les professionnels et les futurs professionnels quant aux conditions d'exercice des métiers de l'accueil individuel. 982 professionnels ont contacté le service en 2017 (1 293 en 2016).

Mise en place des animations collectives

Les animations collectives se déroulent sur l'ensemble du territoire, à raison d'une animation par mois dans les communes du Beauvaisis ou quartiers de Beauvais. Ces temps collectifs, à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent, sont organisés les matins de 9h30 à 11h00.

Ces ateliers d'éveil sont des moments d'échange, d'écoute et de partage de pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leur travail et rompre l'isolement de la profession.

En 2017, le RAM a organisé 169 ateliers d'animation collective pour les assistantes maternelles de la CAB (dont 87 pour les assistantes hors Beauvais).

Sur le nouveau périmètre, le RAM regroupe 573 assistantes maternelles (443 en 2016) offrant un total de 1 420 places (1 155 en 2016).



ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Épanouissement de tous les êtres humains

En répertoriant les demandes d'accueil spécifique (horaires atypiques, enfants en situation de handicap, familles fragilisées, accueil d'urgence, etc.), le RAM favorise une offre de garde des enfants adaptée aux besoins des familles beauvaisines. Les ateliers d'éveil jouent un rôle de formation continue pour les assistantes maternelles de l'agglomération assurant ainsi une prestation de qualité. Finalement, le RAM contribue à l'épanouissement professionnel et personnel des assistantes maternelles en leur permettant de se réunir pour rompre l'isolement et développer une solidarité du métier.



POLITIQUE DE LA VILLE

La compétence obligatoire en matière de politique de la ville dans la communauté comprend :

- ▶ les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local, d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;
- ▶ les dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Depuis 2015, les actions de prévention de la délinquance font partie du contrat de Ville qui définira une stratégie de politique de la ville et prévention de la délinquance pour l'ensemble de l'agglomération.



PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Prévention de la délinquance et de la récidive

La CAB organise la médiation urbaine par le biais d'une équipe de correspondants de jour. Ces agents sont une présence préventive et dissuasive aux abords des établissements scolaires, en gares routière et SNCF et sur les principaux lieux fréquentés par le public jeune. Ils réalisent également des îlotages dans les communes de l'agglomération.

Initialement destinée aux majeurs, l'action de prévention de la récidive a été étendue en 2014 aux mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Une seconde coordinatrice à mi-temps a ainsi été recrutée en février 2014. Depuis 2012, un chargé de mission reçoit les familles en difficulté repérées par les maires des communes et les oriente vers les différentes associations et structures en capacité de leur apporter un soutien.



Chantiers d'insertion

À travers la mise en situation de travail salarié, les chantiers d'insertion ont pour objectif de restaurer ou de développer les liens sociaux des personnes en situation précaire. La CAB porte deux chantiers d'insertion, le chantier «bâtiment nature» (depuis 2003) axé sur des travaux de revalorisation du patrimoine communal, et le chantier «espaces naturels» (depuis 2007) axé sur l'entretien des espaces verts. En 2017, les chantiers ont embauchés 35 personnes dont 75 % ont eu une sortie positive du dispositif (emploi ou formation).

Les chantiers répondent également à l'entretien du patrimoine des communes de l'agglomération :

COMMUNE	TRAVAUX
MILLY-SUR-THERAIN	Fin des travaux engagés en 2016
FOUQUENIES	Changement d'un parquet dans une salle municipale Remise en peinture de volets
SAINT-PAUL	Pose de parpaing pour mur dans local
WARLUIS	Rejointoiement des murs du cimetière Peinture de salle de classe
TILLE	Pose de briquettes au stade de foot
PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS	Réalisation d'un espace bâti pour salle d'exposition Remise en peinture de la façade de l'école Remise en état d'un abri bus Réaliser des piliers d'un muret et d'un auvent



Chantier d'insertion « espaces naturels » :

COMMUNE	TRAVAUX
AUNEUIL	Nettoyage du rû Nettoyage de l'usine et entretien des chemins pédestres
TILLE	Intervention ponctuelle 15 jours : entretien de massifs
FONTAINE- SAINT-LUCIEN	Intervention ponctuelle 1 semaine : entretien du larris Zone Natura 2000
BERNEUIL-EN-BRAY	Intervention d'une semaine : abattage d'arbres
BONLIER	Taille des haies et des arbres
BEAUVAIS	Nettoyage du bois Quéquet
THERDONNE	Haies du cimetière
TROISSEREUX	Intervention ponctuelle pour Fête de l'Eau
SAINT-PAUL	Intervention sur le local rue des Auges : abattage d'arbres Intervention sur la commune : taille des haies du cimetière
AUTEUIL	Intervention sur les larris
FROCOURT	Nettoyage des berges du rû
MAISONCELLE-SAINT-PIERRE	Élagage du tour de ville/village
FOUQUENIES	Intervention ponctuelle : rejets

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

Accès à l'emploi pour tous

Suite au recrutement d'un accompagnateur socio-professionnel pour les chantiers d'insertion, on note une forte hausse du taux d'insertion professionnelle. En 2017 le taux de sorties positives du dispositif (vers un emploi ou une formation) est de 75 %.



ENSEIGNEMENT

La compétence facultative de l'enseignement de la CAB comprend :

- la prise en charge de la contribution des communes membres à la rénovation et construction des collèges ;
- les actions favorisant le développement de l'enseignement supérieur pour concourir au rayonnement économique du Beauvaisis.
- la participation au fonctionnement des écoles maternelles et primaires des communes accueillant des enfants originaires d'autres communes de la CAB n'est plus prise en charge. Elle est maintenue pour les enfants déjà scolarisés et s'arrêtera progressivement.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 » vise à retenir des jeunes diplômés sur le territoire et de sensibiliser les jeunes beauvaisins aux enjeux de développement durable.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Participation à la rénovation et la construction des collèges

En 2017, la contribution de la CAB à la construction et rénovation des collèges de l'Oise s'élève à 93 404 €.

Participation au fonctionnement des écoles dans les cas dérogatoires

La CAB prend en charge les frais de scolarité des enfants relevant des cas dérogatoires ; pour la rentrée scolaire en 2017 il s'agit de 46 enfants. Les familles résidents de la CAB dont les enfants sont inscrits dans les écoles de Beauvais par dérogation bénéficient du même tarif cantines et accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) que les familles beauvaisiennes. La CAB rembourse donc à la ville de Beauvais la différence. Ce dispositif sera supprimé pour la rentrée 2018-2019. Le financement se poursuivra au-delà de septembre 2018 uniquement pour les enfants qui auront intégré un cycle avant cette date et jusqu'à leur sortie.

Développement de l'enseignement supérieur

Les actions visant à soutenir et développer l'enseignement supérieur sur le territoire ont pour objectif la création d'une main d'œuvre qualifiée pour les entreprises du territoire et celles que nous souhaitons attirer. L'enseignement supérieur participe également au rayonnement du Beauvaisis.

Tous les ans la CAB organise en septembre la journée d'intégration, une journée festive pour tous les étudiants post-bac de l'agglomération afin de leur faire découvrir les activités offertes par le territoire et aider les étudiants de différentes filières à tisser des liens. Cette journée a eu lieu le jeudi 28 septembre 2017, place Jeanne-Hachette (rallye découverte de Beauvais) – plus de 800 étudiants étaient présents.

En 2017, il n'y a pas eu de forum des stages spécifique, mais un regroupement avec le forum de l'emploi/formation/stages organisé par la MEF au printemps 2017. L'évènement présente une centaine de stages à pourvoir dans les entreprises du territoire à environ 400 étudiants des établissements supérieurs de Beauvais, toutes filières confondues.

En 2017, la bourse aux initiatives et projets étudiants (BIPE) a été renouvelée. Les projets présentés par les étudiants doivent impérativement s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : entrepreneuriat étudiant, insertion professionnelle, accueil des publics internationaux, économie sociale et solidaire. Ainsi 7 projets ont été subventionnés en 2017 pour un montant total de 6 090 euros :

- projet « clipcan » de Clément Joossen
- projet « afterwork » lycée Félix Faure
- projet « mar lodj » GEA IUT
- projet « mini-entreprises » GEA IUT
- projet « festival de la terre et de l'élevage » UniLaSalle
- projet « uniraid Népal » UniLaSalle
- projet « Népal » de Vincent Desprez

ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Sensibilisation au développement durable

Le service coordination des actions éducatives, mutualisé entre la ville de Beauvais et la CAB, organise des animations à destination du jeune public et du grand public sur les thèmes de l'environnement, la santé et les gestes durables. En 2016, le service a organisé 706 animations en demi-journées pour le jeune public et 102 animations en demi-journées pour le grand public sur les thèmes de l'environnement, la santé et les gestes durables.

Épanouissement de tous les êtres humains

Prévention des risques

En 2014, les actions de prévention routière, déjà développées à Beauvais, ont été étendues sur l'ensemble de l'agglomération. Les deux agents du service prévention routière de la police municipale sensibilisent les élèves de primaire sur les risques en tant que piétons, utilisateurs de deux roues et passagers d'un véhicule à moteur.

Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous

Le village des sciences a accueilli 700 visiteurs en 2017 dans ses espaces de présentation et de rencontres

grand public autour des sciences et 150 journées d'initiation au multimédia ont été organisées pour tout public ayant concerné 4 800 personnes.

Accès facilité aux démarches administratives, culturelles et sportives

La ville de Beauvais et l'agglomération du Beauvais ont ouvert en avril 2016 un portail numérique citoyen « citoyen.beauvaisis.fr » dont l'objectif est de permettre progressivement de faire un maximum de démarches administratives en ligne, 24h/24, à partir de n'importe quel support (ordinateur, tablette, smartphone) : préinscriptions aux écoles publiques de Beauvais, inscription et gestion des plannings de fréquentation de la restauration scolaire en quelques clics, sans besoin de se déplacer en mairie, obtention d'actes d'état civil, réservations à la restauration scolaire, les préinscriptions aux établissements culturels de l'agglomération du Beauvaisis...

Le portail citoyen s'enrichira de nouveaux télé services et deviendra ainsi le guichet unique des démarches administratives en ligne, d'autant qu'il sera ultérieurement interconnecté avec FranceConnect, le dispositif de l'État qui offre un accès universel aux administrations en ligne et permet l'échange de données (à l'initiative exclusive de l'utilisateur)

Animation avec le service cadre de vie - déchets





SERVICES RESSOURCES

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les services ressources

Afin de mettre en place les politiques de la CAB, la collectivité a besoin de nombreux services ressources, notamment :

- **la direction des ressources humaine** gère le recrutement, les carrières, les formations et la paie des employés de la CAB. De nombreux services étant mutualisés entre la ville de Beauvais et la CAB, le budget du personnel comprend également des transferts entre les deux collectivités pour des postes mutualisés (par exemple, pour un agent rattaché à la ville de Beauvais mais qui travaille à 40 % sur les projets de l'agglomération, la CAB versera une somme équivalente à 40 % de son salaire et charges à la ville de Beauvais) ;
- **la direction des finances et contrôle de gestion** participe à l'élaboration des stratégies financières de la collectivité, suit l'exécution budgétaire, met en place les outils d'évaluation et contrôle des satellites ainsi que des délégations de service public ;
- **la direction des systèmes d'information et de télécommunications** met à disposition des services et des élus des ressources en logiciels et applicatifs métiers, ainsi qu'en matériel informatique, bureautique et téléphonique ;
- **la mission accessibilité** impulse un «réflexe accessibilité» dans les services et les projets décidés par l'agglomération afin de poursuivre l'application de la loi du 11 février 2005 ;
- **la direction développement durable méthode et suivi des politiques publiques (DDMPP)** pilote des projets à vocation innovante ou responsable, suit le dispositif de politique cadre (projet de territoire de développement durable – « Beauvaisis 2030 ») et apporte une assistance méthodologique sur le mode projet aux services afin d'optimiser l'efficacité des actions mises en œuvre ; intégrée à la direction DDMPP, la mission conseil partenariat financier gère les demandes de subventions de la CAB et auprès des acteurs publics ;
- **la direction juridique** organise les conseils communautaires et ses commissions, suit le contrôle de légalité, gère les marchés publics, garantit la bonne couverture en assurance des services et assure la veille réglementaire ;
- **la direction services intérieurs** assure la gestion des archives et les services supports que sont l'imprimerie, le courrier et l'entretien.



ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Gestion responsable des ressources

Les services poursuivent leurs efforts de réduction de consommation de papier en étendant la dématérialisation des démarches. Suite à l'acquisition des tablettes pour les élus, les convocations et documents pour les commissions ainsi que pour les conseils sont dématérialisés. Et dans cette continuité, un nouveau logiciel « AIRS Délib » permet désormais une simplification interne quant au traitement des actes administratifs (arrêtés, décisions, délibérations).

La dématérialisation est intervenue également pour la transmission des documents comptables vers la trésorerie et pour la conduite des entretiens professionnels annuels par les encadrants généralisée en 2016.

Le logiciel « Astech » a démarré également en 2015 pour optimiser les coûts et les dépenses d'énergie du patrimoine.

A été mise en œuvre en 2016, l'extinction forcée des micro-ordinateurs en fin de journée et mise en veille généralisées en cours de journée après un temps d'inactivité.

A l'occasion du renouvellement des copieurs en 2016 dans les services et les écoles, une nouvelle politique d'impression a été mise en place : recto-verso et noir et blanc par défaut, libération des éditions par carte ou code permettant de réduire la gâche ; dématérialisation des télécopies qui pour la plupart arrivent désormais par courrier électronique. La suppression des imprimantes au profit des copieurs multifonctions a été poursuivie partout où c'est possible.

Le renouvellement des serveurs informatiques et le stockage des données de la ville et agglomération ont permis de tout regrouper dans un but d'économie d'énergie et d'optimisation du fonctionnement.

La collectivité a acquis fin 2015 un drone permettant, entre autres : la mise en valeur du patrimoine et des événements, le repérage de terrains pour le service archéologie, le repérage des opérations ou réparations à envisager sur les toitures et ouvrages d'art pour les services techniques, etc.

Un travail a été initié sur le projet de présentation de la Maladrerie en 3D sur tablette, et poursuite des missions qui ont touché également aux espaces verts et les cimetières.

Une étude a débuté en 2017 pour la mise en place d'une plateforme de gestion électronique de documents évoluée qui permettra d'accélérer la dématérialisation des flux documentaires tout en optimisant le stockage numérique.

Gestion rationnelle des déchets

Depuis 2003, le service informatique valorise 100 % des matériels informatiques remis grâce à un contrat avec Emmaüs. Les consommables d'impression usagés sont remis à une entreprise spécialisée.

Épanouissement de tous les êtres humains

Vigilance au regard du bien-être des agents

La direction des ressources humaines a également mis en place une charte de mobilité interne qui précise la démarche à suivre pour les agents souhaitant changer de service (anonymat, entretiens

afin de déterminer les intérêts et les compétences, proposition des postes ouverts, période d'immersion). Et pour améliorer l'orientation professionnelle des agents, la DRH a fait l'acquisition du logiciel Thomas : analyse du profil professionnel des agents). En 2017, parmi les 23 mobilités, 40 % ont abouti, 40 % en cours, et les autres en période d'essai, immersion, annulation

De plus, la collectivité a favorisé le bien-être des agents sur des formations : 12 agents ont suivi une formation sur l' « estime de soi », 3 agents ont bénéficié de la formation « prise et reprise de poste après un arrêt de longue durée sur un même poste ou sur un poste différent » comme un sas de socialisation, et 1 agent a suivi les ateliers de construction de son projet d'évolution professionnelle choisie.

De même, la collectivité a mis en place en 2017 une formation sur le handicap à destination des maîtres-nageurs sauveteurs.



ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Accès à l'emploi pour tous

En 2017, la CAB a comptabilisé 13 postes d'emplois d'avenir pour les jeunes résidant en zone urbaine sensible et a également formé 12 apprentis.

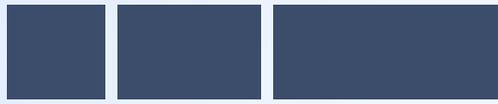


Avec 5,09 % des effectifs en position de handicap, la CAB continue ses efforts visant à atteindre le seuil obligatoire de 6 %. Le service des moyens généraux et la direction des ressources humaines veillent à

équiper rapidement et systématiquement les agents en mobilier de bureau adapté sur recommandation du médecin du travail. De plus, le service « prévention santé » constitue un guichet unique d'interface entre la médecine du travail, la maison départementale des personnes handicapées de l'Oise (MDPH) et le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ; ainsi en 2017, 1 aide a été accordée pour un montant total de 1 525 euros (aide forfaitaire d'apprentissage).

Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable

Développement des modes de consommation durable
Le service des marchés publics a maintenu ses obligations lancées l'an passé concernant le développement des clauses environnementales et d'insertion sur différents marchés (produits d'entretien, aliments bio, transport scolaire, fournitures de bureau, etc.)



LES INDICATEURS DE SUIVI





CHIFFRES CLÉS ET INDICATEURS DE SUIVI PAR FINALITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHIFFRES CLÉS

Lutte contre le changement climatique			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Part des déplacements journaliers : <i>voiture individuelle</i>	2010	63 %	
Part déplacements journaliers : <i>voiture, camion, fourgonnette</i>	2013	75,7 %	
Part déplacements journaliers : <i>transport en commun</i>	2013	7,5 %	
Part déplacements journaliers : <i>marche à pied</i>	2013	10,6 %	
Part des logements chauffés par des énergies fossiles	2008	69%	
Émissions de gaz à effet de serre par habitant (hors aéroport)	2008	9,2 teq. CO ₂	France : 10 teq. CO ₂

*Malgré un niveau d'émissions par personne inférieur au niveau national, les beauvaisins sont dépendants des modes de transport très émetteurs et le territoire est marqué par un parc de logement assez énergivore car ancien.
Cette réflexion reste valable tant qu'il n'y a pas eu d'actualisation du bilan carbone à l'échelle de la nouvelle CAB..*

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Part de la surface terrestre de la CAB couverte par le réseau Natura 2000	2017	3,9 %	France : 12,9 %
Occupation du sol : part de la surface agricole utile *	2012	67,3%	
Occupation du sol : part de la surface artificialisée *	2012	13,3%	

Le territoire du Beauvaisis a une vraie richesse en termes de milieux naturels : l'État a identifié quatre sites sur le territoire comme « Natura 2000 » pour leur rareté ou fragilité (le « massif forestier du Haut Bray de l'Oise », la cuesta du Bray et le réseau des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis), la « Cavitité de Larris-Millet à Saint-Martin-Le-Nœud (Oise)»). Suite à la fusion des deux intercommunalités en 2017 (CAB et CCRB), un site Natura 2000 vient s'ajouter à la liste, il s'agit du « Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César ». Cependant, l'étalement urbain consomme de plus en plus la surface de territoire et réduit ainsi les milieux naturels essentiels pour la préservation de la biodiversité.

CHIFFRES CLÉS

Épanouissement de tous les êtres humains			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Nombre de médecins généralistes par 10 000 habitants (à l'échelle de l'agglomération) ** Nombre de médecins généralistes par 10 000 habitants : <ul style="list-style-type: none"> • sur la Ville de Beauvais *** • sur l'agglomération *** 	2016	6,8	2016 : Oise : 12 - France : 15,6
	2017	6,6	2017 : Picardie : 8,6 - France : 9,8
	2017	45 9	En 2017, le périmètre de l'agglomération s'est agrandi (44 communes et avant 31)
Communes exposées au risque majeur d'inondation* Communes concernées par l'atlas des zones inondables de la vallée du Thérain	2012 2014	15 soit 48,4 % 17 soit 39%	France : 59,2 %
Communes dotées d'au moins un plan de prévention des risques (PPR)*	2012 2017	5 soit 16,1 % 17 soit 39% (16 couvertes par un PPRI, 1 couverte par un PPRT (Bresles))	France : 23,3 %

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Part de la population de moins de 29 ans**	2014	39 %	France : 35,98 %
Part de la population de 75 ans ou plus**	2014	9,7 %	France : 9,35 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (€)	2015	19 374	France : 20 300
<i>La population au-delà de 75 ans est plus importante sur le Beauvaisis qu'au niveau de la France, comme celle des plus jeunes de moins de 29 ans</i>			

Dynamique de développement suivant les modes de production et consommation responsables			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Concentration d'emploi (emplois sur le territoire/ 100 actifs)**	2014	148,0	France : 98,5
Part des actifs du territoire ayant un emploi**	2014	83,41%	France : 86,01 %
Nombre d'établissements de l'économie sociale et solidaire	2010	335	-
<i>L'agglomération concentre l'emploi et attire des actifs au-delà de ses frontières ; cependant les actifs de l'agglomération ont plus de difficulté de trouver un emploi qu'au niveau national.</i>			

* Source : Géoïdd (Géographie et indicateurs liés au développement durable) du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS), Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

**INSEE

*** rapport CLS (contrat local de santé)

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEUR	2013	2014	2015	2016	2017	COMMENTAIRES
Lutte contre le changement climatique						
Nombre de voyageurs transportés par le réseau de bus	3 902 736	4 301 685	4 362 104	4 454 317	4 369 549	
Distance totale parcourue par le réseau de bus	1 500 832 km	1 478 170 km	1 419 008 km	1 159 680 km	NC	Baisse due à la restructuration du réseau
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources						
Part des déchets recyclés ou valorisés	42,8%	44,1%	42,8%	44,0%	45%	Objectif Grenelle : 45% d'ici 2015
Production des ordures ménagères (déchets non-recyclés)	308,3 kg/habitant	306 kg/habitant	297 kg/habitant	296kg /habitant	286kg /habitant	Objectif Grenelle : réduction par 5 kg/an de 2010 à 2015 Objectif atteint
Conformité en dépollution des eaux usées	91%	100%	100%	100%	77%	
Connaissance des rejets au milieu naturel des réseaux de collecte des eaux usées			70	70	81	Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon le niveau d'investissement du service dans la connaissance des rejets au milieu naturel par temps sec et en temps de pluie.
Épanouissement de tous les êtres humains						
Qualité de l'air = NOUVEAU CALCUL à partir de 2017 : - Nombre d'épisodes de pollution : 3 épisodes - Durée totale épisode : 11 jours (6 en janvier, 3 en février et 2 en juin)						Stations de mesure à Beauvais et Tillé
Points d'arrêts du réseau de bus accessibles aux utilisateurs de fauteuil roulant	50%	66%	76%	75%	NC	
Connaissance et gestion des réseaux de collecte des eaux usées			64	71	59	Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations						
Personnes couvertes par le RSA (allocataire + conjoint + enfants)**	9 603	10 601	10 953	16 664	NC	
Dynamique de développement suivant les modes de production et consommation responsables						
Taux de réussite des entreprises hébergées à la pépinière à 5 ans	83%	89%	86%	86%	86%	

*Source : ATMO Picardie / **Source : CAF

INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ INTERNE

INDICATEUR	2014	2015	2016	2017	COMMENTAIRES
En tant qu'institution écologiquement responsable :					
Part des véhicules électriques dans la flotte automobile Beauvais/ CAB/CCAS	8,7%	10,47%	14,66%	NC	Objectif fixé par la loi de la transition énergétique : 20% Pour atteindre l'objectif des 20% il faudrait acquérir 11 véhicules électriques supplémentaires en remplacement de véhicules thermiques. Cependant les frais de fonctionnement liés à la location des batteries et aux contrats de maintenances sont beaucoup plus élevés que les économies de carburants attendues.
Consommation d'énergie du patrimoine	29 089 980 kWh	26 058 612 kWh	35 951 000 kWh	NC	2015 a été une année chaude et c'est l'année de l'ouverture des marchés de l'énergie qui a permis une économie de 2 à 3%. 2016 : hausse de la consommation due principalement à la rigueur climatique. Objectif de la France : Réduire la consommation énergétique de 20% entre 2012 et 2020.
Part de la consommation d'énergie provenant des sources renouvelable (réseau de chaleur bois)	0,6%	0,8%	0,66 %	NC	Objectif de la France : Augmenter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation énergétique d'ici 2030
Consommation d'eau	117 749 m ³	75 200 m ³	83 400 m ³	NC	Baisse très significative en 2015, due en partie à la convention passée avec Véolia qui permet de connaître l'index de consommation journalière ; dès lors, une anomalie peut être résolue dans presque l'immédiateté.
Taux de renouvellement du parc informatique	32%	14%	15,4 %	31,8	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (attribué au service assainissement)		64	71	59	Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau (en hausse de 7 points par rapport à 2015)
En tant qu'employeur socialement responsable :					
Taux des sorties dynamiques des chantiers d'insertion	70%	55%	57%	75%	
Apprentis	6	9	10	12	
Emplois d'avenir	5	7	2	13	
Taux d'emploi travailleurs handicapés	2,34%	3,3%	4,09%	5,09%	
Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	57%	60%	56%	66,25%	
Taux d'absentéisme	6,1%	4,6%	4,96%	93,8%	



**Communauté d'Agglomération
du Beauvaisis**

**48 rue Desgroux
60000 Beauvais
Tél. : 03 44 15 68 00
Fax : 03 44 15 68 01
www.beauvaisis.fr**